

Commune de Frénouville



PREFECTURE du CALVADOS

P.L.U.

20 OCT. 2017

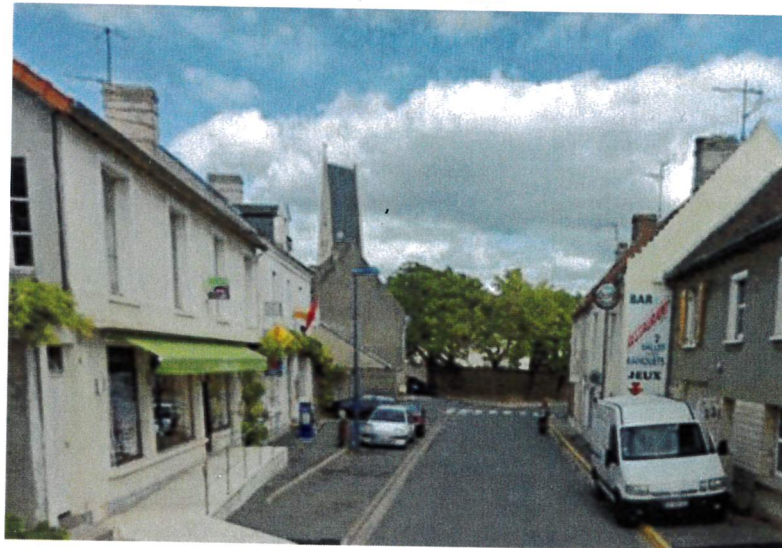
- COURRIER -

Plan Local d'Urbanisme

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal qui l'a

Approuvé le 16 octobre 2017

*Le Maire
Bernard PARIS*



6.4

Annexes informatives

N.I.S

André R. Neill



Zones humides



Etat des connaissances avril 2015

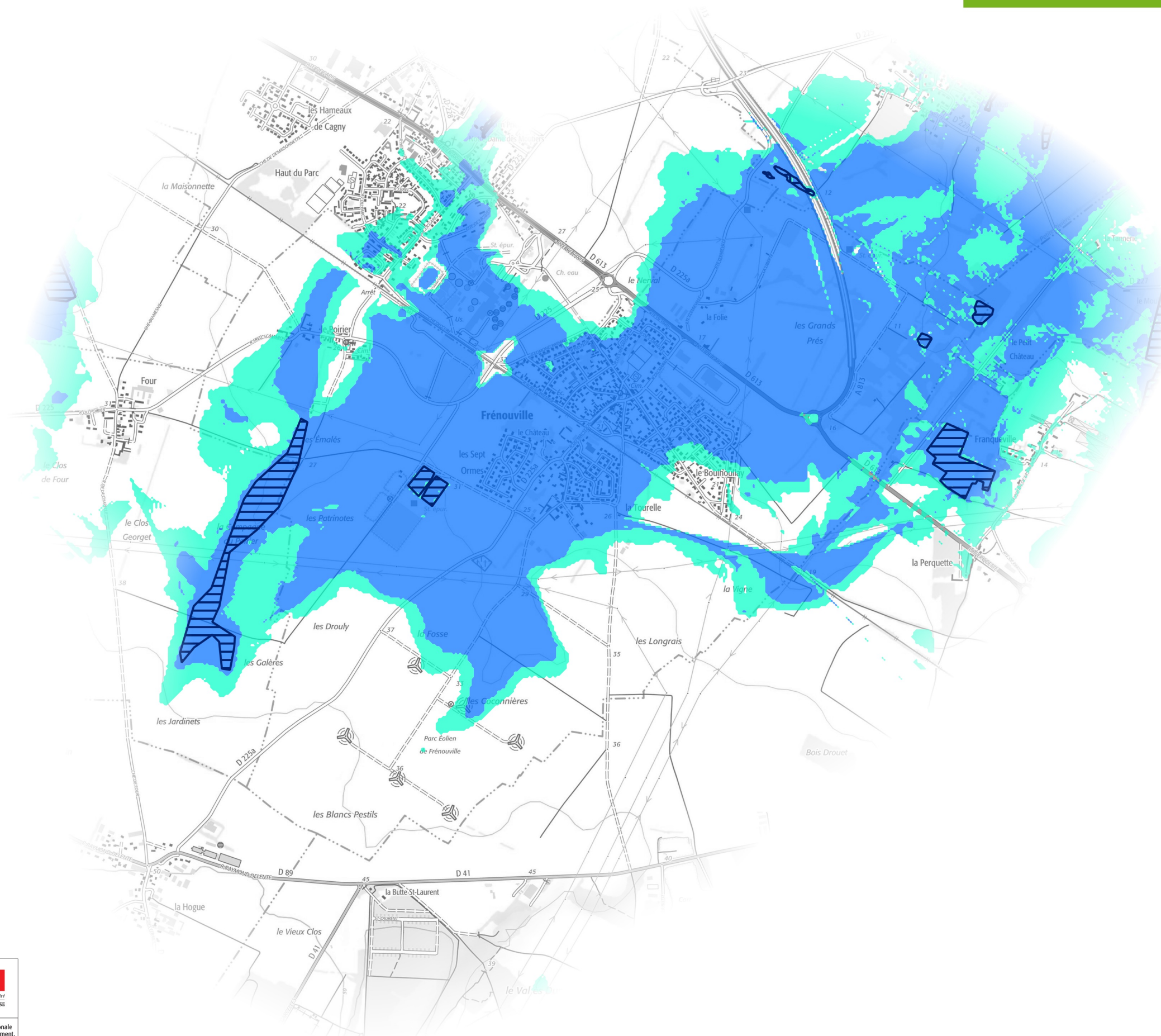
Frénouville

14287

 Zones humides observées

Territoires prédisposés à la présence de zone humide

■ fortement prédisposés
■ faiblement prédisposés



A horizontal scale bar with three segments. The first segment is labeled '0', the second '500', and the third '1000 m'.



Sources :
© DREAL Basse-Normandie
© IGN Protocole IGN/MEDDE

le 2015-04-30

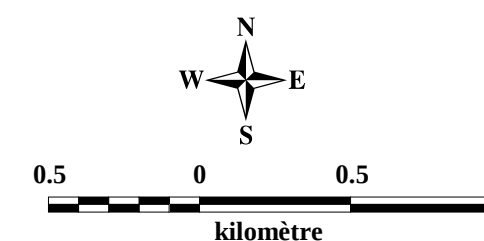
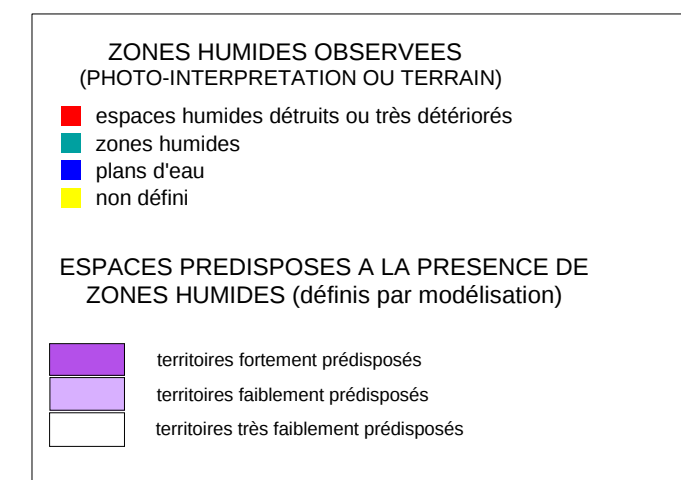


Zones humides de Basse-Normandie

Etat des connaissances : août 2012

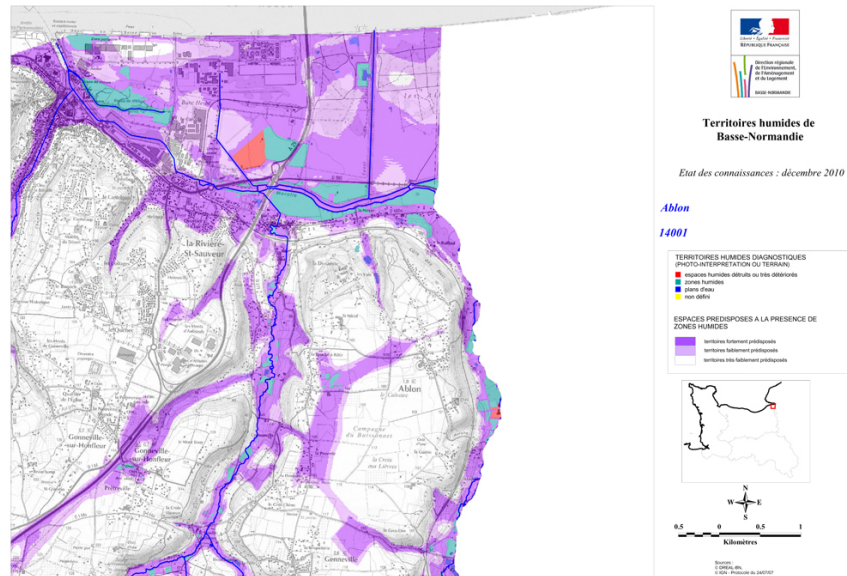
Frénouville

14287



Sources :
© DREAL-BN,
© IGN - Protocole du 24/10/11
Le 21/08/2012 - DREAL/SRMP

Notice d'utilisation des cartes communales Territoires et Corridors Humides



Résumé

Territoires Humides

L'atlas des territoires humides (ATH) de Basse-Normandie est le fruit d'un partenariat mis en œuvre par la DREAL dans l'objectif de cartographier par photo-détection les zones humides régionales. Initiatrice et opératrice principale, gestionnaire de la base de données et financeur de la majorité des études, la DREAL est accompagnée dans cette démarche par les SAGES de l'Orne, de la Sélune, de la Sarthe amont et de l'Huisne, par la DDTM de la Manche, les Parcs naturels régionaux des marais du Cotentin et du Bessin, Normandie Maine et du Perche ainsi que par l'Office national des forêts et les services départementaux de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques. L'analyse repose sur une photo-interprétation détaillée des orthophotoplans départementaux, à une échelle comprise entre le 1/5000 et le 1/1000. L'atlas regroupe également les informations provenant d'inventaires terrain. La cartographie des territoires humides n'est pas exhaustive. La précision des informations est en relation avec celle des supports photographiques utilisés et dépend de l'occupation des sols. La production d'orthophotoplans de deuxième génération, plus précis que les premiers, conduit à améliorer régulièrement la première version de l'atlas achevée en 2007.

Corridors Humides

L'ATH offre une représentation morcelée des zones humides photo-interprétées, représentation peu conforme à la configuration qui est la leur sur le terrain. En effet les zones humides s'inscrivent souvent dans des ensembles hydrauliques et écologiques de grande taille, dénommés ici « corridors humides » où alternent des zones plus ou moins humides, toutes impliquées dans des liens fonctionnels complémentaires.

La DREAL a développé une modélisation permettant d'en définir les contours. Les corridors humides couvrent les territoires prédisposés à la présence de zones humides, qu'elles soient détectées ou non lors de la cartographie des territoires humides ou détruites par le passé. Ces corridors humides dessinent les espaces où les sols sont supposés hydromorphes en raison de la présence d'une nappe d'eau très proche de la surface. Issue d'une modélisation, la cartographie des corridors humides ne décrit pas une réalité de terrain mais une forte probabilité de présence d'espaces humides. Elle constitue une information qui est diffusée parallèlement à la cartographie des territoires humides.

Emprise

Région Basse-Normandie.

Maintenance

L'ensemble du territoire régional est couvert depuis 2007 par la version 1. Par nature, l'atlas des territoires humides représente une photographie des zones humides à la date de la prise de vue de la BdOrtho (soit 2001-2002 pour la version V1 ; 2005 à 2007 pour la version V2). Toute information transmise à la DREAL par les utilisateurs de l'ATH est intégrée à l'atlas après validation. Chaque modification de ce dernier entraîne de retravailler l'espace « corridor humide » correspondant.

Méthode d'élaboration

Territoires Humides

La cartographie est réalisée par photo-interprétation de la BdOrtho d'IGN, dont les prises de vue se situent en 2002 dans la Manche, 2005 dans le Calvados, 2001 et 2006 dans l'Orne, et des orthophotoplans des Conseils généraux de la Manche (2007), du Calvados (2001 et 2006) et de l'Orne (2007). D'autres référentiels cartographiques participent à l'interprétation, notamment le Scan25 (carte IGN au 1/25.000), la base de données géologiques du BRGM et les modèles numériques de terrain au pas de 20 m de la DREAL (Manche et Orne) et du Conseil général du Calvados.

Les orthophotoplans sont des images aériennes en vraies couleurs, verticales, rectifiées, géoréférencées (c'est à dire que chaque point est repéré en X et Y). Ils couvrent toute la région. Les dernières missions sont d'une grande précision et autorisent une interprétation en général sans équivoque.

Celle-ci repose prioritairement sur le repérage du jonc. Il est l'espèce emblématique des zones humides régionales et son faciès s'observe sans difficulté majeure sur les photographies aériennes. Le caractère humide des sols et la présence d'autres espèces ou associations d'espèces (mégaphorbiaie, roselière, saulaie, peupleraie...) ont également été pris en considération, y compris le long du littoral, dans les slikkes et les schorres. Les plans d'eau ont été répertoriés, même s'ils ne sont pas des zones humides. Enfin, tous les inventaires de terrain sont intégrés dès lors que leur qualité ne souffre d'aucune ambiguïté.

La méthode a fait l'objet de nombreux tests de robustesse et reproductibilité avant son application à l'échelle régionale. Des tests terrain sont régulièrement réalisés afin d'en vérifier la qualité. Celle-ci varie notamment en fonction de celle des orthophotoplans et de l'occupation des sols. Les zones humides des territoires très artificialisés, que ce soit par voie agricole (SE de l'Orne, campagne de Caen, plateau du Pays d'Auge) ou urbaine (littoral et grandes agglomérations) sont dans l'ensemble plus difficiles d'interprétation. Aucune vérification in situ systématique des zones inventoriées n'a été réalisée ni n'est envisagée.

Corridors Humides

Les corridors humides sont définis par modélisation.

Le modèle repose sur la définition de l'épaisseur de terrain non gorgé d'eau situé sous la surface du sol, dénommée ZNS (zone non saturée par la nappe phréatique). La ZNS est calculée par soustraction de la cote piézométrique de la nappe à celle du terrain sus-jacent.

La piézométrie est réalisée par traitement des informations suivantes :

- des données piézométriques mesurées sur puits ou forages. Elles représentent la cote altimétrique de la nappe phréatique interceptée par l'ouvrage ;
- des zones humides. La présence de zones humides permanentes est interprétée comme le résultat de l'existence d'une nappe phréatique sub-affleurante. La cote topographique de la zone humide décrit donc la cote piézométrique de la nappe en situation hivernale.

La cartographie de la piézométrie s'effectue par traitement de près de 7 millions de données ponctuelles.

Les données sur le relief sont issues du traitement de trois modèles numériques de terrain au pas de 20 m . Ils sont la propriété du Conseil général 14 pour le Calvados et de la DREAL pour la Manche et l'Orne. Leur précision relative est de l'ordre du mètre. L'imprécision liée au calcul de la piézométrie est impossible à évaluer. Des tests de fiabilité sont réalisés régulièrement pour en tester l'ordre de grandeur. Ils sont en général très satisfaisants.

Les corridors humides sont les territoires dont la ZNS est inférieure à 50 cm. Cette condition répond à un des critères retenus par le législateur pour caractériser la présence de zones humides : la présence de sols hydromorphes à faible profondeur.

Les corridors humides sont représentés dans l'atlas cartographique par une classe dénommée « espaces très fortement prédisposés à la présence de zones humides ». L'atlas comporte deux autres classes qui permettent de tenir compte de l'imprécision relative de la modélisation et de décrire la totalité de l'espace régional vis-à-vis de la probabilité d'y découvrir ou non des zones humides non prédites. L'atlas se compose ainsi :

1. des espaces très fortement prédisposés à la présence de zones humides ; c'est à dire les corridors humides sensu stricto
2. des espaces faiblement prédisposés à la présence de zones humides.
La présence de zones humides est rare dans ces espaces mais

possible. Elle repose en partie sur l'imprécision du modèle mais aussi sur l'aptitude de certaines espèces de s'accommoder de la présence d'une nappe plus profonde, située entre 50 cm et 2,5m de profondeur. C'est le cas notamment des boisements humides.

3. Des espaces très faiblement prédisposés à la présence de zones humides. On ne peut écarter la présence de zones humides dans ces territoires. Cette présence s'avère accidentelle. Elle est liée à l'imprécision du modèle, imprécision ponctuelle puisque la qualité de ce dernier fait l'objet de tests réguliers qui en prouvent la fiabilité.

Le diagnostic d'une nouvelle zone humide implique de recalculer le modèle. La qualité de ce dernier évolue ainsi toujours plus favorablement. Actuellement, moins de 5% des zones humides nouvellement inventoriées s'inscrivent à l'écart des corridors humides.

Pour aller un peu plus loin

Les bases de données mises en ligne sur le site de la DREAL comportent la cartographie des territoires humides, avec certains de ses attributaires descriptifs, et celle des corridors humides.

La base de données des territoires humides dispose d'environ 150.000 polygones. Le contour des territoires humides (TH) est établi sur la base de ce qui est visiblement humide sur les orthophotoplans, sans chercher à s'appuyer sur le maillage ou sur le contour des parcelles.

Les emprises des routes et d'autres zones aménagées traversant un TH sont exclues quand leur largeur est significative. Les remblais non encore urbanisés sont repérés en tant que tels (voir typologie ci-dessous) et cartographiés comme territoire humide. Les matérialiser permet à la police de l'eau d'en analyser le statut au titre de la réglementation.

Les espaces boisés n'ont pas été traités lors de la première version de l'atlas sauf en de rares exceptions. Ils sont progressivement intégrés à la V2 mais leur contour cartographique ne peut être aussi précis que celui des autres zones humides. En domaine forestier, les données de l'ONF ont été localement intégrées. Le SAGE Sélune en a cartographiés un certain nombre sur le terrain.

Lorsque une zone humide est bordée par une haie, le contour passe arbitrairement dans l'axe de la haie sauf si celle-ci est elle même considérée comme une zone humide. De très nombreuses haies abritent en Basse-Normandie des zones humides. Elles n'avaient pas été reconnues en tant que telles dans la version V1. Elles le sont progressivement dans la V2.

Des attributs permettent de qualifier chaque zone inventoriée parmi lesquels un identifiant, la surface, la typologie, la méthode d'analyse (photo-interprétation, autre source...), la fiabilité du classement en TH :

Typologie sommaire

- 1 - Plan d'eau (type de milieu généralement exclu des zones humides)
- 2 - Peupleraie ou boisement organisé
- 3 - Culture
- 4 - Prairie
- 5 - Friche ou boisement spontané
- 6 - Zone antérieurement humide (classe non renseignée dans la V2)

- 7 - Remblais
- 8 - Drainage
- 9 - Roselière
- 10 - Schorre, vasière, slikke littorale
- 11 - Habitat Natura 2000
- 12 - ZNIEFF en zone inondable dans les Marais du Cotentin et du Bessin et autour de la Baie du Mont St Michel. Cette classe est destinée à disparaître car les territoires qui s'y rattachent sont progressivement réinterprétés.

Degré de fiabilité du classement

- 1- caractère humide très fiable
- 2 - fiable
- 3 - possible
- 4 - TH "logique" (espaces en toute logique humides sans que cela apparaisse sur la BdOrtho). De nombreux espaces boisés sont désormais classés de la sorte.

Référentiel(s) utilisé(s)

Scan25 de l'IGN ; BD topo de l'IGN, cartographie géologique numérique au 1/50 000 du BRGM et de la DREAL en l'absence de carte numérique BRGM, MNT au pas de 20 m DREAL (Manche, Orne) et du Conseil général du Calvados, Bd ortho de l'IGN et orthophotoplans des Conseils généraux de l'Orne, de la Manche et du Calvados.

Limite(s) d'utilisation

Territoires Humides

Le retour d'expérience et les tests terrain ont permis de conclure à une fiabilité variable, de "moyenne" à "très bonne" selon les configurations locales et de cerner les limites de la méthode employée. Elles sont inhérentes aux outils utilisés. Des parties du territoire sont en effet non visibles par ce biais (sous-bois...), l'ancienneté des missions aériennes d'IGN (2001-2002) pour la V1 et la date estivale des prises de vue, la modification du sol par l'agriculture intensive pouvant faire disparaître toute trace d'humidité...

Elles sont également inhérentes à la méthode et aux moyens : rigueur insuffisante dans la photo-interprétation, sensibilité variable des photo-interprètes, faciès "trompeurs" (zones piétinées, enfrichées, récemment déboisées...), contextes difficilement interprétables comme les massifs dunaires ou des zones fortement drainées ou détruites (notamment dans le Pays d'Auge et dans le Perche).

A des fins d'harmonisation, dans le cadre du passage V1/V2, la DREAL analyse chaque polygone décrit dans la V1. La V2 n'est donc pas un ajout de nouvelles zones humides. Les approximations et erreurs sont progressivement corrigées, travail particulièrement long à réaliser.

La délimitation s'est faite autour du 1/1000. La restitution se fait au 1/25.000. Compte tenu de la précision des données utilisées, une lecture jusqu'au 1/5.000 est possible.

Dans la mesure où la méthode utilisée ne répond pas strictement à la définition législative des zones humides, les zones cartographiées ne sauraient en

constituer le territoire d'application juridique. Par contre, le résultat apparaît suffisamment fiable et précis pour constituer un outil d'aide à la connaissance et un document d'alerte.

La coordination de la cartographie des territoires humides est placée sous la responsabilité de la DREAL. Son contenu est mis à disposition par internet (Site DREAL) : sous format SIG (format mif/mid), via le module de cartographie dynamique Carmen. Le site propose également pour chaque commune une synthèse pdf au format A3. La cartographie initiale a été notifiée aux communes par voie préfectorale. Les mises à jour ne le sont pas. Chacun est libre de l'utilisation de l'atlas, celle-ci se faisant sous la responsabilité de l'utilisateur. La présente notice précise les limites de fiabilité pour l'utilisation des données. La mention de la source (ci-dessous) est exigée pour toute publication :

Nord et nord-ouest Cotentin : MISE 50 et DREAL BN
BV côtiers ouest Cotentin : DREAL BN
BV Douve & Taute : PNR Marais Cotentin & Bessin et DREAL BN
BV Sienne, Sée & Couesnon : DREAL BN
BV Sélune SAGE Sélune & DREAL BN
BV Vire & Aure : DREAL BN
BV Orne aval, Orne moyenne & Seules : SAGE Orne & DREAL BN
BV Orne amont : DREAL BN
BV Dives & Touques : DREAL BN
PNR Normandie Maine : PNR Normandie Maine & DREAL BN
PNR Perche & BV Huisne : PNR Perche & DREAL BN
BV Risle, Avre & Iton : DREAL BN
BV Sarthe amont : SAGE Sarthe et DREAL BN

Corridors Humides

La précision du résultat obtenu ne peut être plus grande que celle des données utilisées pour fabriquer la carte, notamment celle des MNT. Par ailleurs, la fiabilité de la cartographie des zones humides n'est pas absolue : les erreurs qu'elle comporte se traduisent par autant d'anomalies dans la délimitation des corridors (par excès ou par défaut).

Les tests méthodologiques de fiabilité sont dans l'ensemble excellents. L'outil est donc considéré comme fiable sauf à de rares exceptions (bassin de la Sarthe, Perche) mais là aussi sa définition s'améliore considérablement par l'intégration des données de terrain produites par les partenaires.

L'échelle du 1/25.000 a été retenue pour la restitution générale avec néanmoins une lecture possible jusqu'au 1/5.000.

La cartographie des corridors humides évolue au même rythme que progresse l'information sur les zones humides et la piézométrie. Elle est mise à disposition parallèlement à la cartographie des territoires humides, aux formats standards de SIG. Chacun est libre de l'utilisation de la donnée, celle-ci se faisant sous la responsabilité de l'utilisateur. La mention de la source (DREAL Basse Normandie) est exigée pour toute publication.

Contraintes légales

Droit de propriété intellectuelle / Droit patrimonial

Droit d'auteur / Droit moral (copyright)

Mentions obligatoires sur tous documents de diffusion (Source, Année)

Que faire si la cartographie vous semble peu cohérente par rapport à vos connaissances de terrain

Il est possible que localement la cartographie soit imprécise ou erronée. Les imprécisions sont fréquemment liées à celle des documents cartographiques utilisés pour la représenter ou des modèles numériques de terrain à partir desquels elle est modélisée. N'hésitez pas à nous en faire part et nous fournir toute information qui permettrait d'améliorer la qualité.

Contact :

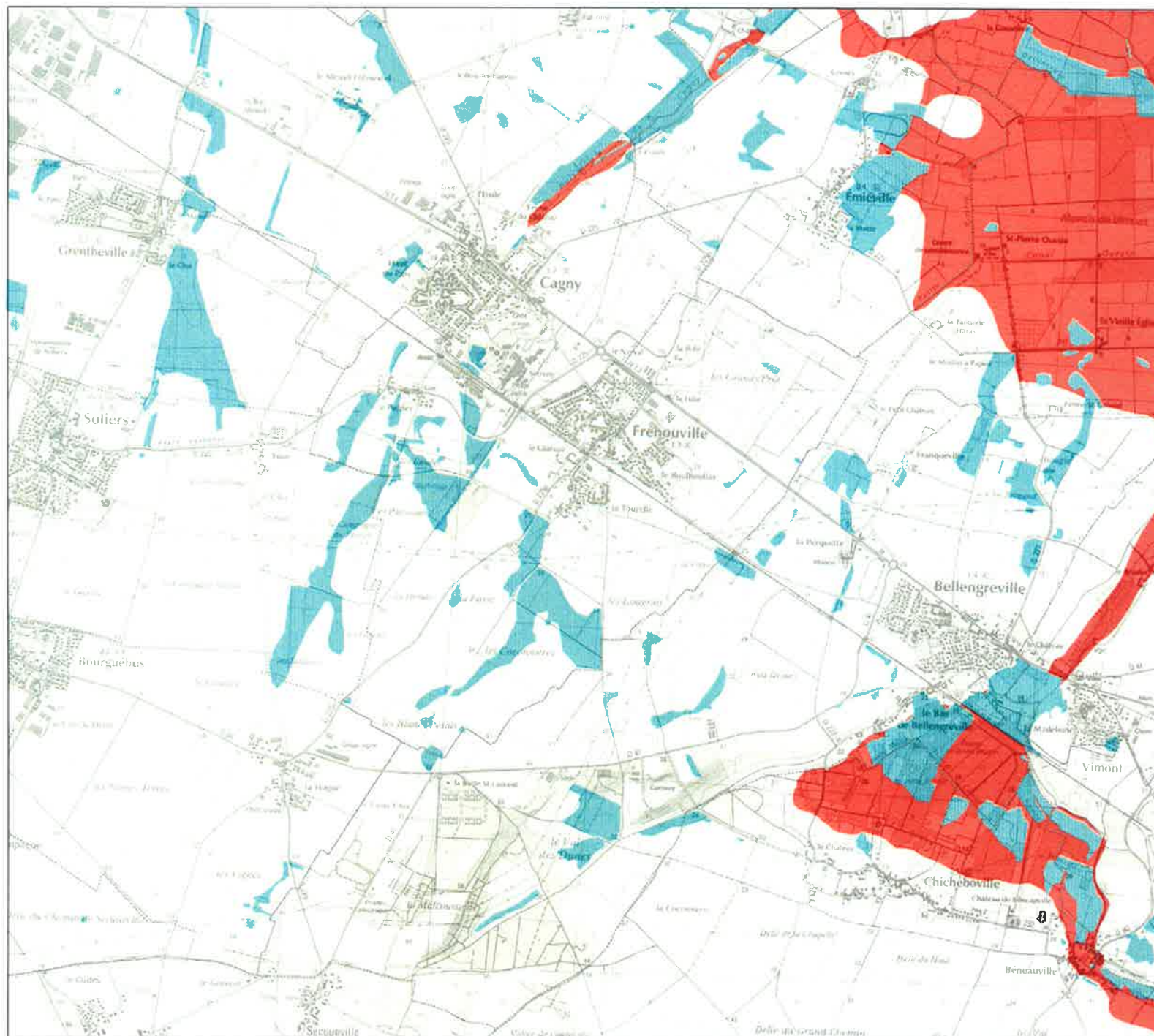
Frédéric Gresselin - Chef d'unité Géologie – Hydrogéologie

DREAL Basse-Normandie / Service Ressources naturelles, Mer et Paysage

10 Bd du Général Vanier - BP 60040 - 14006 CAEN Cedex



Zones inondables



Atlas régional des zones inondables

Mise à jour juin 2004

Correction novembre 2004

- Limite d'étude
- Zone alluviale à risque mal identifié
- Zone inondable
- Zone à débordement constaté de nappe

FRENOUVILLE

14287

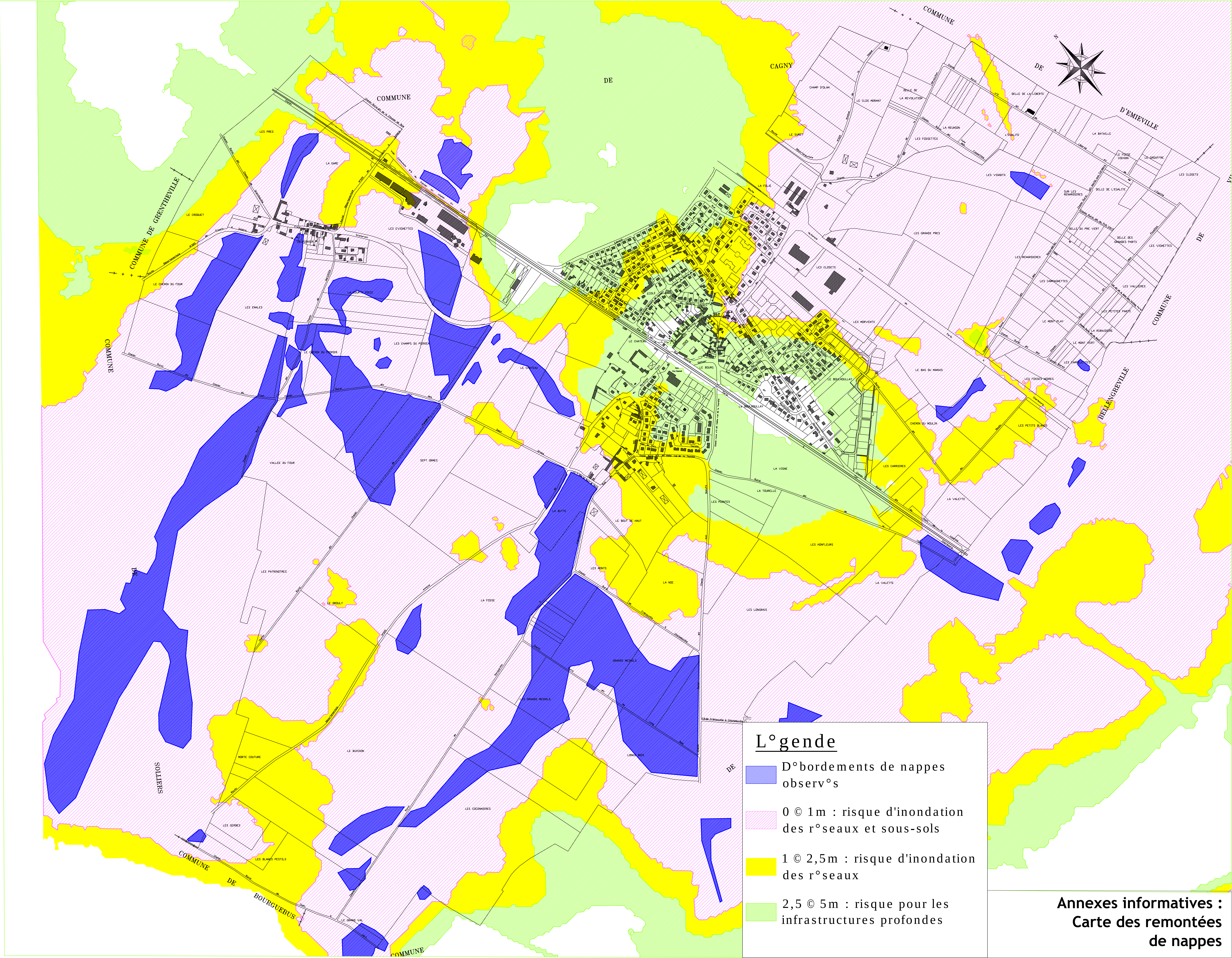


0.5 0 0.5 1
Kilomètres

(c) DIREN Basse-Normandie 1997-2004
(c) IGN Paris 1997



Risques de remontée de nappe phréatique



Profondeur de la nappe phréatique en période de très hautes eaux



Frénouville

Code insee : 14287

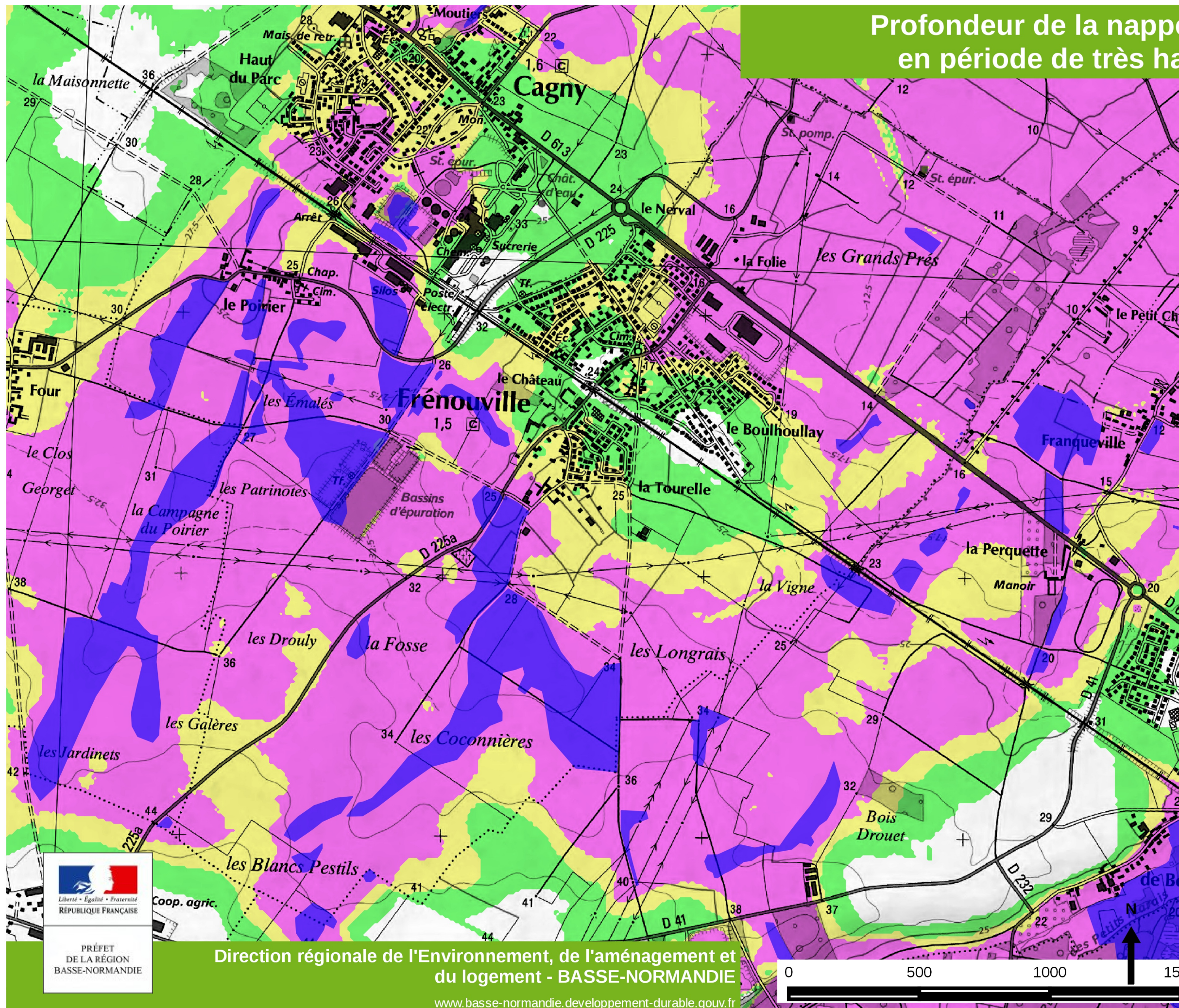
Profondeur de l'eau et nature du risque

- Débordements de nappe observés
- 0 à 1 m : risque d'inondation des réseaux et sous-sols
- de 1 m à 2.5 m : risque d'inondation des sous-sols
- 2.5 m à 5 m : risque pour les infrastructures profondes

Etat de la connaissance : février 2014

Il est fortement conseillé de se rapporter à la notice avant l'interprétation de cette carte.

Sources :
DREAL Basse-Normandie
IGN Protocole IGN/MEDDE
le 2014-04-11



Direction régionale de l'Environnement, de l'aménagement et
du logement - BASSE-NORMANDIE

www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr

Profondeur de la nappe phréatique en période de très hautes eaux

Etat des connaissances : août 2012

Profondeur de l'eau et nature du risque

 Débordements de nappe observés

 0 à 1 m : risque d'inondation des réseaux et sous-sols

 de 1 m à 2.5 m : risque d'inondation des sous-sols

 2.5 m à 5 m : risque pour les infrastructures profondes

 >5 m : pas de risque a priori

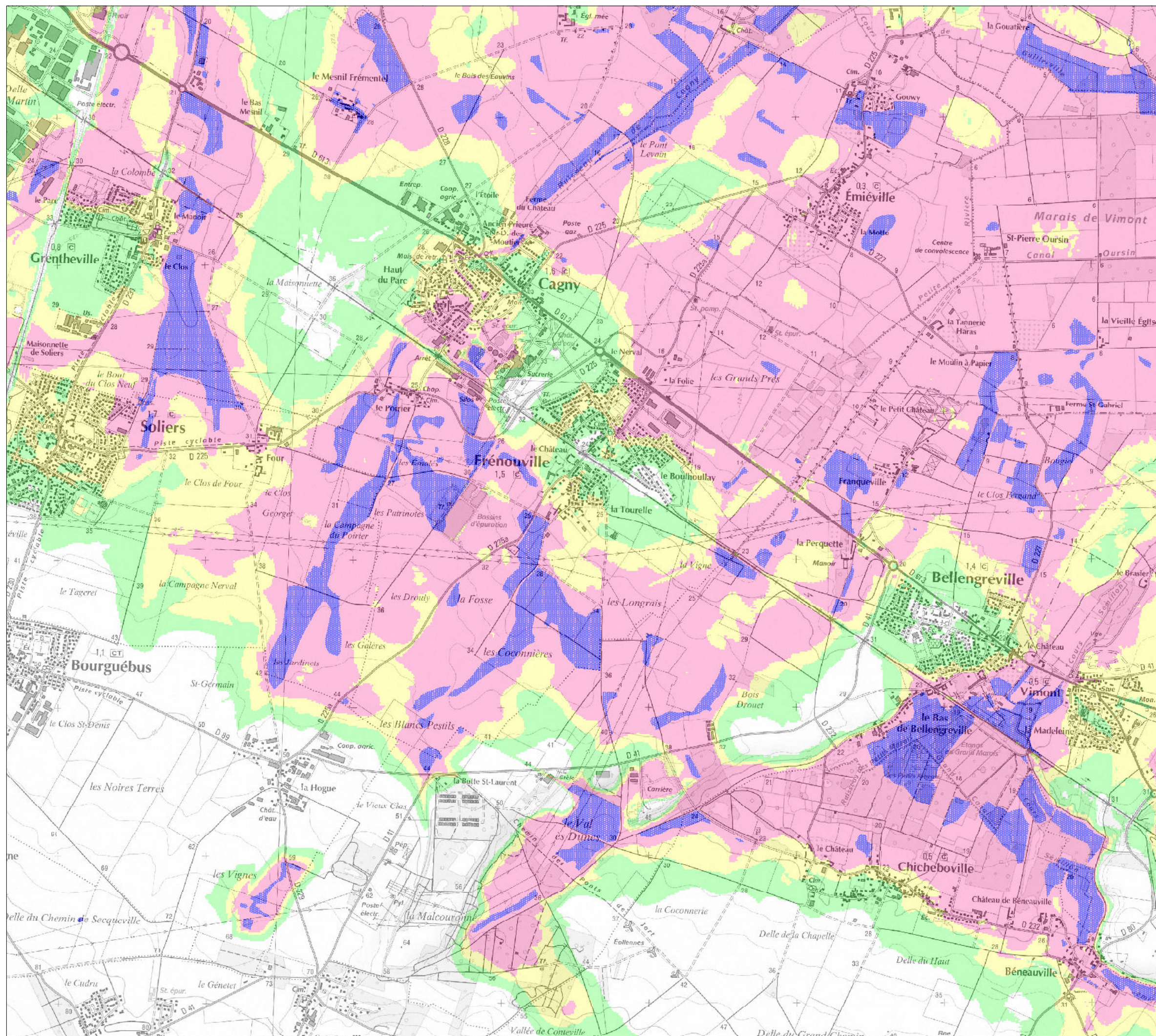
Frénouville

14287



0.5 0 0.5 1
Kilomètres

Sources
© DREAL Basse-Normandie
© IGN Protocole du 24/10/2011





Direction Régionale de l'Environnement

BASSE-NORMANDIE

NOTICE D'UTILISATION DE LA CARTE COMMUNALE DE PROFONDEUR DE LA NAPPE PHREATIQUE EN PERIODE DE TRES HAUTES EAUX

METHODOLOGIE

La cartographie de la profondeur des nappes phréatiques décrit la prédisposition des territoires au risque d'inondation par remontée de nappe. Elle est établie par la DIREN à partir :

- de données recueillies sur le terrain ou par survol aérien pendant les inondations du printemps 2001 ;
- d'une enquête menée auprès de 600 communes du Calvados et de l'Orne (200 communes ont répondu), enquête qui a permis de recueillir un grand nombre d'informations sur les niveaux atteints par les nappes en avril 2001, notamment dans les puits ;
- de tous les témoins (mares, sources, zones humides, traces du débordement temporaire des nappes) visibles sur les orthophotoplans de l'Orne, de la Manche et du Calvados ou mentionnés sur les cartes au 1/25 000 de l'IGN. Les orthophotoplans, qui sont des photographies aériennes orthorectifiées de grande précision, sont exploités à l'échelle du 1/1000 pour une restitution des informations au 1/25 000.

Des données complémentaires ont été recueillies dans un grand nombre d'études, récentes ou anciennes, réalisées par des organismes privés ou publics parmi lesquels les Conseils généraux du Calvados et de l'Orne, la DDE14, le BRGM et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Ce sont au total plus de 5 millions de données brutes qui ont été utilisées dont certaines ont été nivelées pour les besoins de l'étude. Leur traitement numérique par triangulation a permis d'établir une cartographie du toit de la nappe, puis, à partir de cette dernière et de la topographie des terrains, de définir l'épaisseur des terrains secs situés au dessus de la nappe. Les données topographiques utilisées pour ce calcul sont d'une part les cotes nivelées, d'autre part les informations extraites des cartes de relief (modèles numériques de terrain) du Conseil général du Calvados, de l'IGN et de la DIREN.

La cartographie produite décrit une situation proche de celle d'avril 2001 soit de hautes eaux phréatiques. Elle permet de cerner les territoires où la nappe est en mesure de déborder, d'affleurer le sol ou au contraire de demeurer à grande profondeur lors des hivers les plus humides. La nappe représentée peut ne pas être celle, plus profonde, exploitée pour les besoins de l'alimentation en eau potable ou pour d'autres usages mais une nappe d'eau superficielle, incluse dans les formations de surface (nappe dite perchée).

PRECISION DU DOCUMENT CARTOGRAPHIQUE

La qualité de la cartographie est nettement influencée par les trois facteurs suivants :

- la lisibilité des orthophotoplans. D'une manière générale, la qualité des orthophotoplans du Calvados et de l'Orne est meilleure que celle de l'orthophotoplan de la Manche. Il en résulte une moins bonne qualité des informations produites dans ce dernier département. Dans le détail, la qualité évolue dans l'espace et certains territoires sont plus opaques au diagnostic que d'autres. Le Bessin est, pour l'objectif escompté, le territoire le moins lisible du Calvados ; certains secteurs du haut bassin de l'Orne sont difficilement exploitables par manque de netteté des images.
- l'occupation du sol. Celle-ci peut rendre partiellement inopérante une méthodologie qui repose principalement sur l'exploitation de clichés aériens. Les secteurs boisés et les zones de forte densité urbaine sont des obstacles à la photo-interprétation. En l'absence d'une piézométrie complémentaire et de relevés de terrain, leur cartographie peut s'avérer imprécise. Par ailleurs, l'intense dégradation des hydrosystèmes par l'agriculture moderne, notamment la disparition quasi totale dans certains terroirs des zones humides, rend la méthode orpheline de l'ensemble des données que fournissaient ces dernières en terme de débordement de nappes. De nombreux territoires dans le Perche, le bassin de la Sarthe, les plaines du Calvados, le Sud-Manche... dont les zones humides ont entièrement disparu comportent des zones d'incertitude qui ne pourront être levées que par l'exploitation d'autres outils (orthophotoplan en infrarouge par exemple ou traitement de photographies aériennes antérieures à la dégradation agricole).
- la date de prise de vue. Elle diffère entre les 3 orthophotoplans : ceux de l'Orne et du Calvados ont été pris en 2001, à l'issue d'une période de pluviométrie exceptionnelle, celui de la Manche l'année d'après, lors d'une période normale sur un plan hydrologique. Les informations disponibles sur l'orthophotoplan de la Manche sont à ce titre moins riches que celles enregistrées dans les deux autres départements qui portent encore les traces des remontées de nappes de l'hiver et du printemps 2001. Aux périodes estivales de prise de vue des images aériennes, la végétation agricole peut également masquer des indicateurs de zones humides et certaines prairies humides, déjà fauchées, ne sont plus lisibles en tant que telles.

Par ailleurs, tout utilisateur du document doit conserver à l'esprit les limites d'interprétation que la précision de son support cartographique impose. Le support choisi, le 1/25 000 de l'IGN, est le fond de carte le plus précis actuellement disponible sur l'ensemble de la région. Ses précisions planimétrique et altimétrique sont bonnes mais ne permettent en aucun cas d'appréhender le risque à l'échelle de la parcelle. En effet, si un objet isolé est précisément positionné, le bâti est souvent décalé pour que des objets prioritaires (les routes par exemple) soient mieux représentés. Une précision absolue atteignant 20 m en planimétrie est plutôt la règle que l'exception (cela ne représente cependant que 0.8 mm à l'échelle de la carte). En altimétrie, la précision est voisine du mètre pour les points cotés bien définis et d'une demi-équidistance, soit 2.5 m, pour les courbes de niveau.

Aussi, l'imprécision de profondeur de la nappe est en généralement supérieure au mètre. Elle est meilleure dans le Calvados et la Manche, pour lequel le calcul s'est exercé par l'exploitation d'un modèle numérique au pas de 20 m, que dans l'Orne (modèle numérique de terrain au pas de 50m).

Malgré toutes ces imprécisions et limites méthodologiques, les tests faits ont permis de constater la très grande précision globale de cette approche.

LA CARTOGRAPHIE DE L'ALEA

Cinq classes ont été retenues pour représenter l'aléa inondation tel qu'il est actuellement connu. Sont représentés :

- en bleu, les zones où le débordement de la nappe a été observé en 2001. Certains terrains cartographiés sont restés inondés plusieurs mois sous des hauteurs d'eau proches du mètre. Ces zones n'ont pas vocation à être urbanisées ; les remblais peuvent s'y avérer instables au même titre que les bâtiments qu'ils supportent ;
- en rose, les terrains où la nappe affleure le sol lors des périodes de très hautes eaux mais aussi, bien souvent, en temps normal. Les eaux souterraines sont en mesure d'y inonder durablement toutes les infrastructures enterrées et les sous-sols, rendant difficile la maîtrise de la salubrité et de la sécurité publiques (réseaux d'eaux usées en charge, rejet d'eau sur les voiries...). Les dégâts aux voiries, aux réseaux et aux bâtiments peuvent s'y avérer considérables et la gestion des dommages complexe et coûteuse. En tout état de cause et sans analyses prouvant le contraire, ces terrains sont inaptes à l'assainissement individuel, sauf dispositifs particuliers ;
- en jaune, les terrains susceptibles d'être inondés durablement mais à une profondeur plus grande que précédemment (de 1 à 2,5 m). Les infrastructures des bâtiments peuvent subir des dommages importants et très coûteux ; les sous-sols sont menacés d'inondation ;
- en vert, les terrains où la zone non saturée excède 2,5 m. L'aléa ne concerne plus que les infrastructures les plus profondes (immeubles, parkings souterrains...) bien qu'en raison de l'imprécision cartographique ci-dessus précisée, le risque d'inondation ne peut être écarté pour les sous-sols ;
- en incolore, les secteurs où la nappe était, en l'état de nos connaissances, assez éloignée de la surface lors de la crue de nappe du printemps 2001.

QUE FAIRE SI LA CARTOGRAPHIE VOUS SEMBLE PEU COHERENTE PAR RAPPORT A VOS CONNAISSANCES DE TERRAIN ?

Attention, cette cartographie décrit une situation de hautes eaux hivernales. La nappe peut varier de plusieurs mètres entre l'été et l'hiver dans les forages ou les puits et ce n'est pas parce qu'il pleut abondamment un été que les nappes réagissent. C'est rarement le cas.

Par ailleurs, de nombreux forages vont capter l'eau dans une nappe d'eau profonde, davantage exempte de pollutions. Le fait que vous ayez une nappe d'eau très profonde dans un forage n'exclut pas qu'il puisse y avoir, les hivers les plus pluvieux et temporairement, une nappe qui se mette en charge très proche du sol, voire qui déborde.

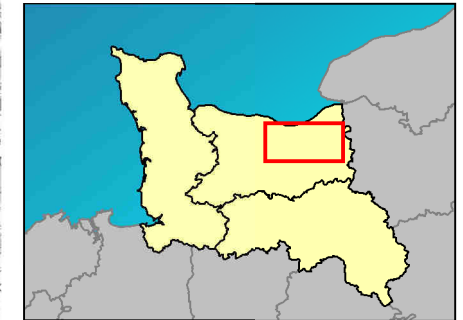
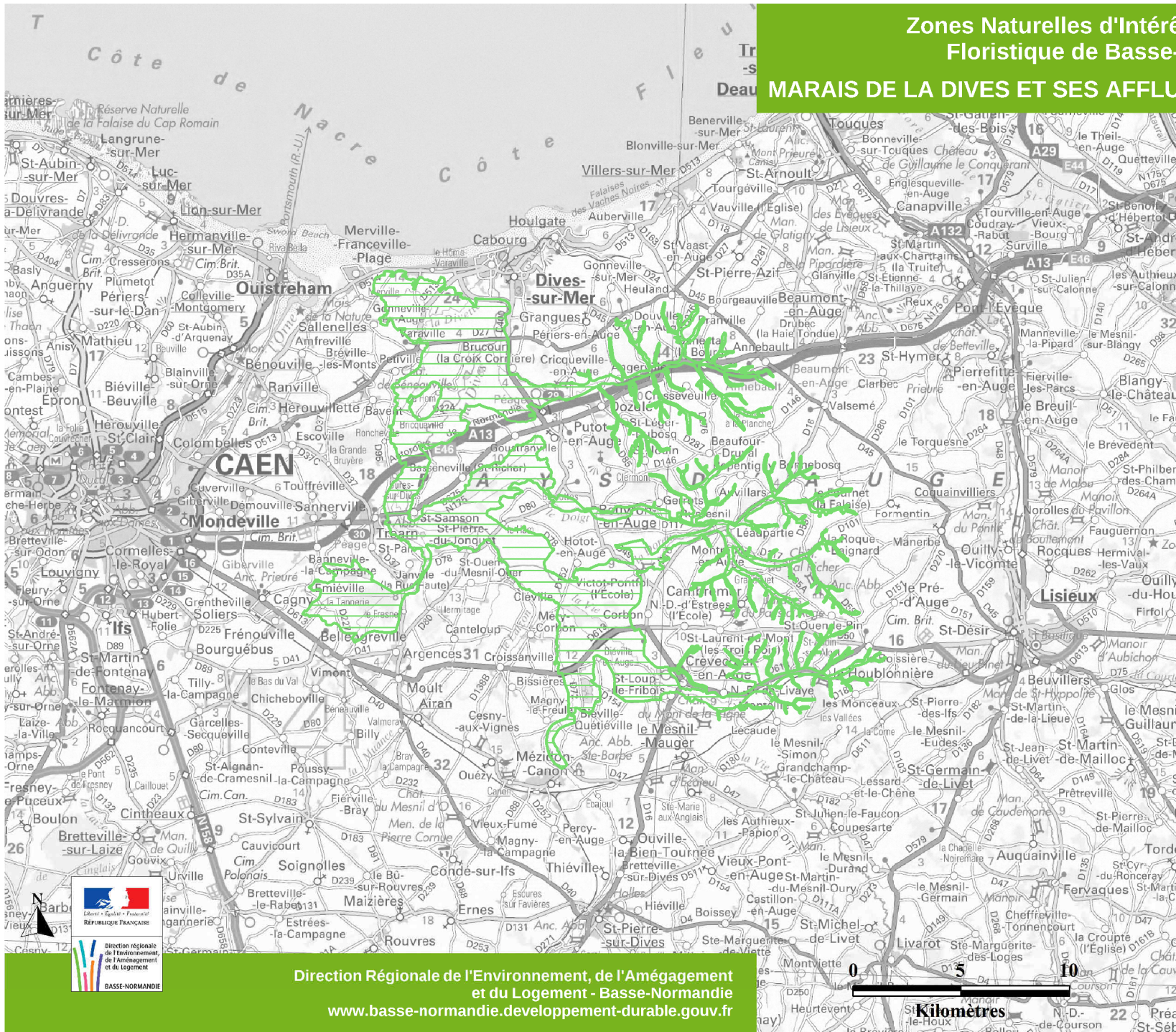
Mais il est possible aussi que nous ayons fait localement une erreur d'interprétation ou que la précision topographique des documents à partir desquels nous travaillons soit insuffisante pour retranscrire dans le détail les subtiles variations du terrain. En cas de problème ou si vous avez des informations à nous apporter sur des niveaux d'eau atteint dans des puits n'hésitez pas à nous contacter.



ZNIEFF

Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique de Basse-Normandie - Zone de Type II

MARAIS DE LA DIVES ET SES AFFLUENTS



Code SFFZN :
250008455

Code REGZN :
00710000

Sources :
© DREAL Basse-Normandie - SRMP
© IGN

Imprimé le :10/06/2013

1	INVENTAIRE DES ZONES NATURELLES D'INTÉRÊTS ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE		TYPE DE PROCÉDURE
Ministère de l'Écologie /IFEN /Service du Patrimoine Naturel - MNHN			Modernisation de Zone
Zone mise à jour le 26/10/2011 -- Document généré le 27/10/2011			
RÉGION ADMINISTRATIVE	IDENTIFIANT RÉGIONAL et TYPE DE ZONE	IDENTIFIANT NATIONAL	
Basse-Normandie	Code régional : 00710000 / Zone de type 2	250008455	
3-NOM DE LA ZONE			4-ANNÉE DE DESCRIPTION
MARAIS DE LA DIVES ET SES AFFLUENTS			01/01/1988
			ANNÉE DE MISE A JOUR
			26/10/2011
5-LOCALISATION			
a) Commune(s) :			
- ANGERVILLE (14012) - ANNEBAULT (14016) - ARGENCES (14020) - AUVILLARS (14033) - BANNEVILLE-LA-CAMPAGNE (14036) - BASSENEVILLE (14045) - BAVENT (14046) - BELLENGREVILLE (14057) - BEUVRON-EN-AUGE (14070) - BOISSIERE (14082) - BONNEBOSQ (14083) - BRANVILLE (14093) - BRUCOURT (14110) - CABOURG (14117) - CAMBREMER (14126) - CLEVILLE (14163) - CORBON (14178) - CRESSEVEUILLE (14198) - CREVECOEUR-EN-AUGE (14201) - CRICQUEVILLE-EN-AUGE (14203) - DANESTAL (14218) - DOUVILLE-EN-AUGE (14227) - DOZULE (14229) - BEAUFOUR-DRUVAL (14231) - EMIEVILLE (14237) - FOURNET (14285) - FRENOUVILLE (14287) - GERROTS (14300) - GONNEVILLE-EN-AUGE (14306) - GOUSTRANVILLE (14308) - GRANGUES (14316) - HEULAND (14329) - HOTOT-EN-AUGE (14335) - HOUBLONNIERE (14337) - JANVILLE (14344) - LEAUPARTIE (14358) - LECAUDE (14359) - MAGNY-LE-FREULE (14387) - MANERBE (14398) - MERVILLE-FRANCEVILLE-PLAGE (14409) - MERY-CORBON (14410) - MEZIDON-CANON (14431) - MONCEAUX (14435) - MONTEILLE (14444) - MONTREUIL-EN-AUGE (14448) - NOTRE-DAME-DE-LIVAYE (14473) - NOTRE-DAME-D'ESTREES (14474) - PERIERS-EN-AUGE (14494) - PETIVILLE (14499) - PRE-D'AUGE (14520) - PUTOT-EN-AUGE (14524) - BIEVILLE-QUETIEVILLE (14527)			
  Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement			
Pour obtenir des renseignements complémentaires concernant les ZNIEFF, s'adresser à la DREAL de Basse-Normandie www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr			
			

1

- REPENTIGNY (14533)
 - ROQUE-BAIGNARD (14541)
 - RUMESNIL (14550)
 - SAINT-JOUIN (14598)
 - SAINT-LAURENT-DU-MONT (14604)
 - SAINT-LEGER-DUBOSQ (14606)
 - SAINT-LOUP-DE-FRIBOIS (14608)
 - SAINT-OUEN-DU-MESNIL-OGER (14637)
 - SAINT-OUEN-LE-PIN (14639)
 - SAINT-PAIR (14640)
 - SAINT-PIERRE-DU-JONQUET (14651)
 - SAINT-SAMSON (14657)
 - TROARN (14712)
 - VARAVILLE (14724)
 - VICTOT-PONTFOL (14743)
 - VIMONT (14761)

b) Altitude(s): 2 m à 9 m.

c) Superficie: 12530 hectares.

6-RÉDACTEUR(S) DE LA FICHE

- DUPONT B

7-TYPOLOGIE DES MILIEUX

a) Milieux déterminants

NM_SFFZN	CD CB*	Libellé	Source	Surface*	Observation*
* CD CB : code habitat (CORINE BIOTOPE) Surface : Surface indicative en % Observation : Période d'observation					
250008455	24	Eaux courantes		0%	
250008455	37	Prairies humides et mégaphorbiaies		0%	
250008455	53	Végétation de ceinture des bords des eaux		0%	
250008455	89.2	Lagunes industrielles et canaux d'eau douce		0%	
250008455	89.22	Fossés et petits canaux		0%	

b) Milieux autres

NM_SFFZN	CD CB*	Libellé	Source	Surface*	Observation*
* CD CB : code habitat (CORINE BIOTOPE) Surface : Surface indicative en % Observation : Période d'observation					
250008455	15	Marais salés, prés salés (schorres), steppes salées et fourrés sur gypse		0%	
250008455	22.2	Galets ou vasières non végétalisés		0%	
250008455	38	Prairies mésophiles		0%	
250008455	41	Forêts caducifoliées		0%	
250008455	81	Prairies améliorées		0%	
250008455	82	Cultures		0%	
250008455	83.321	Plantations de peupliers		0%	
250008455	84	Alignements d'arbres, haies, petits bois, bocage, parcs		0%	
250008455	86.41	Carrières		0%	
250008455	86.412	Carrières de graviers		0%	
250008455	87	Terrains en friche et terrains vagues		0%	

c) Milieux périphériques

NM_SFFZN	CD CB*	Libellé	Source	Surface*	Observation*
* CD CB : code habitat (CORINE BIOTOPE) Surface : Surface indicative en % Observation : Période d'observation					
250008455	81	Prairies améliorées		0%	
250008455	82	Cultures		0%	
250008455	84.4	Bocages		0%	
250008455	86.1	Villes		0%	

8-COMPLÉMENTS DESCRIPTIFS

a) Géomorphologie

- 24 Lit majeur - 30 Mare, mardelle - 31 Etang - 54 Vallée

b) Activités humaines

- 01 Agriculture - 02 Sylviculture - 03 Elevage - 04 Pêche - 05 Chasse - 08 Habitat dispersé - 12 Circulation routière ou

autoroutière - 13 Circulation ferroviaire - 16 Exploitations minières, carrières

c) Statuts de propriété

- 01 Propriété privée (personne physique) - 05 Propriété d'une association, groupement ou société

d) Mesures de protection

- 00 Indéterminé - 31 Site inscrit selon la loi de 1930 - 32 Site classé selon la loi de 1930 - 41 Zone protégée au titre de la Loi Littoral
- 50 Réserve de chasse et de faune sauvage

e) Délimitations

- 01 Répartition des espèces (faune, flore) - 02 Répartition et agencement des habitats

f) Autres inventaires

9-FACTEURS INFLUENÇANT L'ÉVOLUTION DE LA ZONE

- 150 Dépôts de matériaux, décharges - 210 Rejets de substances polluantes dans les eaux - 310 Comblement, assèchement, drainage, poldérisation des zones humides - 320 Mise en eau, submersion, création de plan d'eau - 340 Création ou modification des berges et des digues, îles et îlots artificiels, remblais et déblais, fossés - 350 Entretien des rivières, canaux, fossés, plans d'eau - 370 Actions sur la végétation immergée, flottante ou amphibie, y compris faucardage et démontage - 380 Aménagements liés à la pisciculture ou à l'aquaculture - 410 Mises en culture, travaux du sol - 440 Traitements de fertilisation et pesticides - 470 Abandons de systèmes culturels et pastoraux, apparition de friches - 510 Coupes, abattages, arrachages et déboisements - 530 Plantations, semis et travaux connexes - 620 Chasse - 912 Eutrophisation

10-CRITÈRES D'INTÉRÊT

a) Patrimonial

- 10 Ecologique - 20 Faunistique - 22 Insectes - 23 Poissons - 24 Amphibiens - 25 Reptiles - 26 Oiseaux - 27 Mammifères - 30 Floristique - 35 Ptéridophytes - 36 Phanérogames

b) Fonctionnel

- 40 Fonctions de régulation hydraulique - 41 Expansion naturelle des crues - 44 Auto-épuration des eaux - 60 Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales - 62 Etapes migratoires, zones de stationnement, dorts - 64 Zone particulière liée à la reproduction

c) Complémentaire

11-BILAN DES CONNAISSANCES CONCERNANT LES ESPÈCES

Mammifères	Oiseaux	Reptiles	Amphibiens	Poissons	Insectes	Autres Invertébrés	Phanérogames	Ptéridophytes	Bryophytes	Algues	Champignons	Lichens	Habitats
Faible	Moyen	Faible	Faible	Faible	Faible	Nulle	Faible	Faible	Faible	Faible	Nulle	Nulle	Nulle

12-CRITÈRES DE DÉLIMITATION DE LA ZONE

- Vaste zone inondable renfermant des espèces animales et végétales d'intérêt patrimonial.

13-COMMENTAIRE GÉNÉRAL

- Dans son cours inférieur, la Dives a élargi son lit majeur au point de constituer une vaste zone marécageuse autrefois soumise aux mouvements des marées. L'altitude y est faible et varie entre 3 et 5 mètres. La plupart des substrats sont donc alluviaux sur la majeure partie de la surface. Toutefois, quelques affleurements tourbeux sont visibles, notamment à Goustranville et Petitville. Du Moyen-Age jusqu'à aujourd'hui, l'hydraulique de ces marais a été profondément modifiée et l'empreinte de l'homme est devenue prépondérante dans le paysage et la gestion des milieux voués à l'agriculture. De nos jours, les marais de la Dives constituent un vaste ensemble de prairies plus ou moins humides, de peupleraies et de cultures, le tout étant entrecoupé de nombreux canaux de drainage. Bien que fortement anthropisés et souffrant d'une gestion minimaliste des niveaux d'eau, ces marais conservent de fortes potentialités écologiques, révélées çà et là par nombre d'espèces animales et végétales d'intérêt patrimonial.

FLORE

Les inventaires floristiques réalisés sur le site ont permis d'apprécier sa richesse botanique. Plusieurs espèces rares dont certaines sont protégées au niveau national (**) ou régional (*) y ont été recensées.

Les vastes prairies humides renferment des espèces hygrophiles tels la Laïche divisée (*Carex divisa*) et le Troschart des marais (*Triglochin palustre*). La présence du Céleri rampant (*Apium repens*) reste à confirmer. Le Vulpin bulbeux (*Alopecurus bulbosus**) et le Scirpe à une écaille (*Eleocharis uniglumis*), signalés en 1982, n'ont pas été revus récemment. Le Marisque (*Cladium mariscus*) et la Gentiane pneumonanthe (*Gentiana pneumonanthe*) confirment la présence par endroits d'horizons tourbeux.

Les nombreux fossés et canaux sont favorables aux espèces aquatiques comme la Lentille gibbeuse (*Lemna gibba*), les Potamots de Berchtold (*Potamogeton berchtoldii*) et obtus (*P. obtusifolius*), la Lentille d'eau sans racine (*Wolffia arrhiza*), le Cératophylle submergé (*Ceratophyllum submersum**), le Myriophylle verticillé (*Myriophyllum verticillatum**), le Potamot nageant (*Potamogeton natans*)...

Les plans d'eau, très répandus, abritent des espèces plus amphibies tel le Flûteau fausse-Renoncule (*Baldellia ranunculoides*). Ce site abrite l'Ophioglosse vulgaire (*Ophioglossum vulgatum*), le Brome des champs (*Bromus arvensis*), le Brome variable (*Bromus commutatus*), la Laïche maigre (*Carex strigosa*), l'Orchis pourpre (*Orchis purpurea*), le Potamot coloré (*Potamogeton coloratus**), le Choin noirâtre (*Schoenus nigricans*), le Guimauve hirsute (*Althaea hirsuta*), la Cardamine amère (*Cardamine amara*), la Dorine à Feuilles alternes (*Chrysosplenium alternifolium*), le Cirse laineux (*Cirsium eriophorum*), le Cardère velue (*Dipsacus pilosus*), la Gesse tubéreuse (*Lathyrus tuberosus*), le Trèfle d'eau (*Menyanthes trifoliata*), la Renoncule de Baudot (*Ranunculus baudotii*), la Valériane dioïque (*Valeriana dioica*) et la

Berle érigée (*Berula erecta*).

Enfin, signalons la découverte en 1996 d'une superbe station à Nivéole d'été (*Leucojum aestivum***) avec pas moins de 5 000 pieds dans une peupleraie du marais de Petitville.

FAUNE

Les inventaires entomologiques effectués sur cette zone ont permis d'appréhender sa richesse en odonates. Des espèces d'intérêt patrimonial ont été recensées tels l'Agrion orangé (*Platynemis acutipennis*), l'Agrion à longs cercoïdes (*Cercion lindenii*), l'Agrion gracieux (*Coenagrion pulchellum*), l'Agrion vert (*Erythronia viridulum*), l'Anax napolitain (*Anax parthenope*)...

La Dives et ses principaux affluents sont d'un grand intérêt piscicole, notamment pour les salmonidés migrateurs.

La Dorette, l'Algot, la Vie et l'Ancre sont en effet des cours d'eau secondaires renfermant des frayères à Truite de mer (*Salmo trutta trutta*), à Saumon atlantique (*Salmo salar*), à Lamproie marine (*Petromyzon marinus*) et à Lamproie de rivière (*Lampetra fluviatilis*). Entre Magny-le-Freule et la RN 13, la Dives offre un peuplement piscicole riche et diversifié, dans un habitat unique sur le bassin de la Dives. Ces affluents se caractérisent également par des peuplements de Truite fario (*Salmo trutta fario*), de Chabot (*Cottus gobio*) et de Lamproie de Planer (*Lampetra planeri*).

Notons enfin que l'ensemble de ce bassin est très riche en Anguille (*Anguilla anguilla*).

Au niveau ornithologique, la valeur des marais de la Dives se situe très en deçà de ce qu'elle pourrait être si les facteurs anthropiques n'étaient pas si limitants.

La réserve de Saint-Samson et quelques autres petits secteurs permettent à certaines espèces intéressantes d'hiverner. Citons la Sarcelle d'hiver (*Anas crecca*), le Canard siffleur (*Anas penelope*), le Fuligule milouin (*Aythya ferina*), le Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*), le Pluvier doré (*Pluvialis apricaria*), le Courlis cendré (*Numenius arquata*), la Bécassine des marais (*Gallinago gallinago*), la Foulque macroule (*Fulica atra*), le Hibou moyen-duc (*Asio otus*)...

En période nuptiale, le fort abaissement de la nappe d'eau ne favorise guère la nidification. Les espèces les plus tributaires de l'eau sont, de ce fait, peu nombreuses à nicher ici. On peut toutefois mentionner 25 à 30 couples de Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*) sur les prairies les plus hygrophiles, 5 à 8 couples de Grèbe huppé (*Podiceps cristatus*) concentrés essentiellement sur les ballastières de Biéville-Quétierville, le contact avec la Marouette ponctuée (*Porzana porzana*) en juin 1997 sur une mare abandonnée ceinturée par une végétation amphibie, la nidification du Grèbe castagneux (*Tachybaptus ruficollis*) et de la Sarcelle d'été (*Anas querquedula*) notée dans les canaux à végétation rivulaire dense et celle du petit Gravelot (*Charadrius dubius*) sur les mares asséchées de gabion.

Les prairies fraîches de fauche accueillent la Bergeronnette printanière (*Motacilla flava*), la Bergeronnette flavéole (*Motacilla flava flavissima*), le Traquet tairer (*Saxicola rubetra*) et le Râle des genêts (*Crex crex*).

La présence de nombreuses roselières et autres secteurs à végétation herbacée haute favorise la nidification de nombreuses fauvelles paludicoles. Parmi elles, retenons la Rousserolle verderolle (*Acrocephalus palustris*), particulièrement attirée par les phragmitaies et les hautes herbes des berges de la Dives et des talus, où les densités peuvent être élevées. La Rousserolle effarvate (*Acrocephalus scirpaceus*), le Phragmite des joncs (*Acrocephalus schoenobaenus*) et le Bruant des roseaux (*Emberiza schoeniclus*) nichent également dans ce type de milieu.

Les peupleraies à divers stades de croissance, où la strate herbacée est souvent haute, sont le domaine de nidification du Lorient (*Oriolus oriolus*), de la Bouscarle de Cetti (*Cettia cetti*), de la Locustelle tachetée (*Locustella naevia*), de la Bondrée apivore (*Pernis apivorus*), du Rossignol philomèle (*Luscinia megarhynchos*) et du Hibou moyen-duc (*Asio otus*).

Les nombreuses haies basses à aubépines quadrillant les marais de la Dives sont très favorables à la nidification de la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*). Environ 75 à 100 couples ont été dénombrés ici, ce qui représente approximativement 95% de la population totale normande. Ces mêmes haies accueillent également la Pie-grièche grise (*Lanius excubitor*) et la Fauvette babillarde (*Sylvia curruca*).

Enfin, la bordure bocagère de cette vaste zone est favorable à la nidification de la Cicogne blanche (*Ciconia ciconia*). Depuis 1978, année où un couple s'est installé à Hottot-en-Auge, elle a niché chaque année dans les marais de la Dives, le nombre de couples croissant lentement mais régulièrement.

14-SOURCES/INFORMATEURS

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	DEBOUT G.	1995	Les marais de la Dives, bois de Barent, bois du Val Richer. Etude avifaunistique. Etude réalisée par le GONm à la demande de la DIREN Basse-Normandie.
Bibliographie	LECOINTE A., MONY J.-F., DUQUESNAY A. & al.	1993	Expertise botanique de sept secteurs littoraux du département. D.D.E. Calvados (SAU)/Laboratoire de Phytogéographie.
Bibliographie	M.A.B.N.	1975	Schéma d'aménagement du littoral bas-normand - Richesses naturelles.
Bibliographie	DEBOUT G.	1995	Les marais de la Dives / Bois de Barent / Bois du Val Richer (Calvados), Etude avifaunistique, GONm à la demande de la DIREN Basse-Normandie.
Bibliographie	DEBOUT G.,	1994	Intérêt ornithologique de quelques sites littoraux du département du Calvados, Rappels et actualisation 1994, Etude GONm à la demande de la DDE 14.
Inventeur	DEPERIERS-ROBBE S. & RUNGETTE D. - Données de terrain non publiées.	0	
Bibliographie	C.S.P.	1992	Réseau hydrobiologique et piscicole. Basse-Normandie. Campagne 1992. C.S.P.
Bibliographie	Conservatoire Botanique National de Brest, Antenne de Basse Normandie	2004	Compte rendu de visite sur les marais de la Dive, Commune de Goustrainville, à l'ouest du manoir St Clair, le 1er septembre 2004.
Bibliographie	BOUSQUET.T,GUYADER.D,ZAMBE TTAKIS.C	2008	Mise à jour des ZNIEFF de Basse-Normandie 2005-2006-2007, Données flores(terrain&bibliographie) recueillies par le CBN de Brest et son réseau botanique.
Bibliographie	DEBOUT G., CHARTIER A., LANG B., PREVOST F.	1993	Intérêt ornithologique de quelques sites littoraux du département du Calvados. Etude GONm à la demande de la D.D.E. Calvados.

Inventeur	BROU (De) F. - Données de terrain non publiées.	0	
Inventeur	DEBOUT G. - Données de terrain non publiées.	0	
Inventeur	DEPERIERS S. & RUNGETTE D. - Données de terrain non publiées.	0	
Inventeur	DEPERIERS-ROBBE S. - Données de terrain non publiées.	0	
Inventeur	FOUQUET M. - Données de terrain non publiées.	0	
Inventeur	FOUQUET M. - Données de terrain non publiées.	0	
Inventeur	FRAPIER J. - Données de terrain non publiées.	0	
Inventeur	G.O.Nm - Données de terrain non publiées.	0	
Inventeur	GRANVAL P. - Données de terrain non publiées.	0	
Inventeur	LAFFONTAINE R.M. - Données de terrain non publiées.	0	
Inventeur	LECOINTE A. - Données de terrain non publiées.	0	
Inventeur	LEFEVRE J.M. - Données de terrain non publiées.	0	
Inventeur	PROVOST M. - Données de terrain non publiées.	0	
Inventeur	ROLLAND R. - Données de terrain non publiées.	0	
Inventeur	RUNGETTE D. - Données de terrain non publiées.	0	
Bibliographie	C.S.P.	1990	Réseau hydrobiologique et piscicole. Basse-Normandie. Campagne 1990. C.S.P.
Bibliographie	LE BOUDEC A. et al.	1998	Réseau hydrobiologique et piscicole. Basse-Normandie. Campagne 1997. C.S.P.
Bibliographie	C.S.P.	1996	Réseau hydrobiologique et piscicole. Basse-Normandie. Campagne 1995. C.S.P.
Bibliographie	A.R.P.L.I.	1991	Les marais de Barent, diagnostic écologique.
Bibliographie	GRANVAL P., CHAMBARD P., SOLER M.L., FOUQUET M. & LAFFONTAINE R.M.	1997	Rapport final : contrat CEE biodiversité et économie agricole. [...]. INA. IRSN de Belgique. ONC.
Bibliographie	GUYADER D., BOUSQUET T., ZAMBETTAKIS C.	2011	Mise à jour des ZNIEFF de Basse-Normandie - Contribution 2010 du Conservatoire Botanique National de Brest



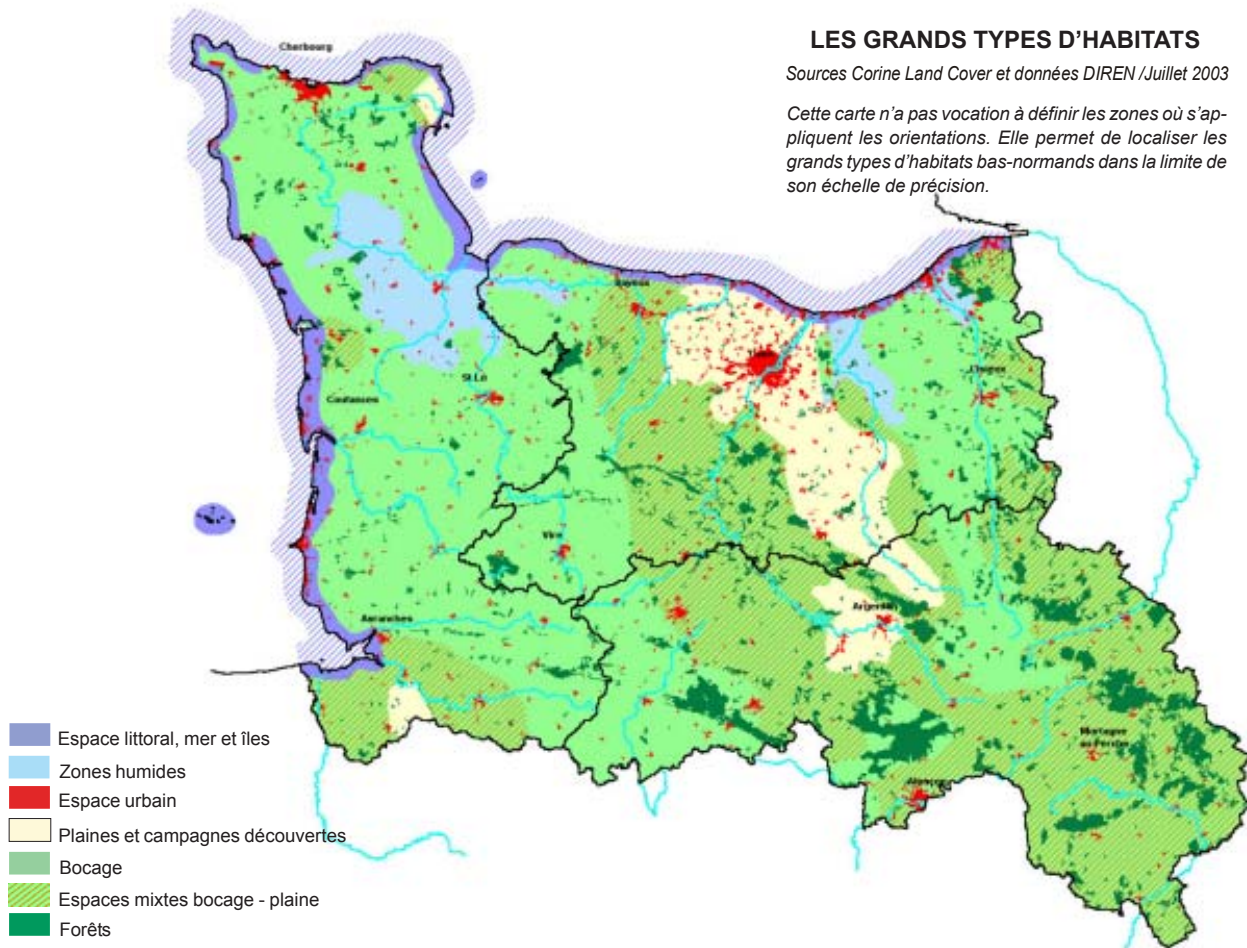
Orientation des grands types d'habitat

Les habitats bas-normands

LES GRANDS TYPES D'HABITATS

Sources Corine Land Cover et données DIREN / Juillet 2003

Cette carte n'a pas vocation à définir les zones où s'appliquent les orientations. Elle permet de localiser les grands types d'habitats bas-normands dans la limite de son échelle de précision.





Les orientations régionales relatives aux habitats

Plaines et campagnes découvertes

2 - MAINTENIR, RESTAURER, RECRÉER LES ÉLÉMENTS FIXES DU PAYSAGE EN PLAINE

CONSTAT

Le milieu « plaines et campagnes découvertes » est un paysage caractérisé par les grandes cultures. En dehors de ces champs cultivés, la plaine se caractérise par des zones délaissées par l'agriculture qui présentent des écosystèmes intéressants : bosquets, bandes boisées, pelouses, talus, banquettes herbeuses, zones de pierriers... Ces éléments fixes du paysage sont indispensables à de nombreuses espèces animales (petits et grands mammifères, chiroptères*, oiseaux, insectes...) car ils offrent alimentation, abri et refuge. Ecosystèmes à part entière, ils complètent les potentialités offertes par les milieux environnants ; leur mode de répartition dans l'espace revêt donc une importance particulière.



Entre plaine de Caen et Bessin : Cl. DIREN

Pourtant, ces éléments ont tendance à disparaître suite à des remembrements fonciers, à une expansion des zones périurbaines et des infrastructures de transport, à l'évolution des pratiques agricoles... Et lorsque ces éléments n'ont pas totalement disparu, leur manque d'entretien ou les modifications qu'ils ont subies diminuent leur intérêt pour la faune.

Il est donc nécessaire de maintenir et restaurer les éléments fixes dans le paysage.

Cependant, faute de temps, cette tâche est de plus en plus difficilement assurée, notamment par les agriculteurs compte tenu de la diminution de la population agricole et de l'accroissement de la charge de travail dans les exploitations.

PISTES D' ACTIONS

- Maintenir ou recréer les éléments fixes du paysage : bosquets, haies, bandes enherbées, chemins, bandes de ruptures d'assolement*...
- Faire respecter les bornes des chemins ruraux et des voiries communales.

INDICATEUR DE SUIVI

Nombre de kilomètres de haies plantées subventionnés en plaine (aides conseils généraux et contrats d'agriculture durable).



Pigeon ramier adulte
Cl. ONCFS/Boué



Les orientations régionales relatives aux habitats

S

Plaines et campagnes découvertes

3 - MAINTENIR, RESTAURER, CRÉER LES ÉLÉMENTS DE DIVERSIFICATION DE L'ASSOLEMENT EN PLAINE



Plaine agricole de Caen-Falaise - Cl. DIREN

CONSTAT

Les plaines bas-normandes sont dédiées aux cultures intensives sur de très grandes parcelles. L'agriculture de plaine est souvent caractérisée par des assolements simplifiés, voire la monoculture : cette situation est préjudiciable à la diversité de la faune sauvage.



Bordures de champs cultivés
Cl. DIREN

PISTES D'ACTIONS

- Activer les outils régionaux de la politique agricole permettant :
 - De diversifier l'assolement
 - De limiter la monoculture
 - D'encourager les cultures dérobées
 - De gérer les bords de champs cultivés d'une manière favorable à l'accueil de la faune sauvage...



Perdrix grise - Cl. Christian Kerihuel



Zones de répartition des eaux



PREFECTURE DU CALVADOS



Direction départementale
de l'agriculture et de la forêt
du Calvados

Service Eau, Espace Rural
et Environnement

ARRETE PREFECTORAL

**constatant la liste des communes
incluses dans les zones de répartition
des eaux**

**Le Préfet de la Région Basse-Normandie,
Préfet du Calvados,
Officier de la Légion d'Honneur,
Commandeur dans l'Ordre National du Mérite**

VU le Code de l'Environnement et notamment les articles L 211-2, L 211-3 et L2114-1 à L214-6,

VU le décret n° 93.742 modifié du 29 mars 1993 relatif aux procédures d'autorisation et de déclarations prévues à l'article L.214-1 et suivants du Code de l'Environnement;

VU le décret n° 93.743 modifié du 29 mars 1993 relatif à la nomenclature des opérations soumises à autorisation ou à déclaration en application de l'article L.214-1 et suivants du Code de l'Environnement;

VU le décret n° 94.354 du 29 avril 1994 modifié par le décret n° 2003-869 du 11 septembre 2003 relatif aux zones de répartition des eaux ;

CONSIDERANT qu'en vertu de l'article 2 du décret n° 94-354 modifié, il appartient au préfet de constater par arrêté la liste des communes du département incluses dans les zones de répartition des eaux ;

CONSIDERANT que le département du Calvados est concerné par différentes zones de répartition des eaux mentionnées à l'annexe du décret n° 2003-869 du 11 septembre 2003 ;

Sur proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture du Calvados

ARRETE

ARTICLE 1^{ER} :

Le Département du Calvados est concerné par deux zones de répartition des eaux définies dans le décret n° 2003-869 du 11 septembre 2003:

A – Au titre des bassins hydrographiques:

- Bassins de la Dives, en aval de sa confluence avec la Barge et de trois de ses affluents : l'Ante, le Laizon et la Muance. (Point IV/ 8 partie A de l'annexe du décret 2003 – 869 du 11 septembre 2003)

B – Au titre des systèmes aquifères :

- Nappes des calcaires du bajo-bathonien dans les départements de l'Orne et du Calvados. (Point 6 partie B de l'annexe du décret 2003 – 869 du 11 septembre 2003)

La liste des communes du département du Calvados qui se rattachent à ces deux zones de répartition des eaux figure en annexe du présent arrêté préfectoral.

ARTICLE 2 :

Les dispositions du présent arrêté s'appliquent sur l'ensemble du territoire des communes cités à l'article 1.

Dans les communes incluses dans une zone de répartition des eaux, tous les prélèvements d'eau superficielle ou souterraine, à l'exception de ceux inférieurs à 1000m³/an réputés domestiques, relèvent de la rubrique 4.3.0 de la nomenclature des opérations visées à l'article 1 du décret n° 93-743 du 29 mars 1993 modifié. Ces prélèvements sont soumis à autorisation (A) ou déclaration (D) dans les conditions suivantes :

Capacité maximale des installations de prélèvement supérieure à 8m ³ /h :	Autorisation
Autres cas :	Déclaration

Lorsque la commune est classée au titre des bassins hydrographiques (partie A de l'annexe), les dispositions ci-dessus s'appliquent à l'ensemble des prélèvements dans les eaux superficielles et souterraines .

Lorsque la commune est classée au titre des systèmes aquifères (partie B de l'annexe) , les dispositions ci dessus sont applicables à l'ensemble des prélèvements souterrains quelle que soit leur profondeur.

Certaines communes du département sont classées dans les deux zones de répartition des eaux, l'ensemble des prescriptions de chacune des zones leur est applicable.

ARTICLE 3 :

Les autres rubriques de la nomenclature dont ces prélèvements relevaient auparavant (1.1.1 ; 2.1.0 ; 2.1.1 notamment) leur restent applicables.

Les dispositions du présent arrêté ne s'appliquent pas aux usages domestiques, tels qu'ils sont définis à l'article 3 du décret n° 93-743 du 29 mars 1993.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté sera :

- Publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture. Une copie en sera déposée aux mairies des communes mentionnées et pourra y être consultée,
- Affiché dans les mairies concernées, au minimum deux mois.

ARTICLE 5 :

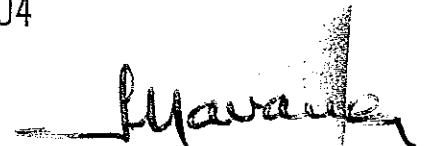
Ainsi que prévu à l'article L 214-10 du Code de l'Environnement, la présente décision peut-être déférée au tribunal administratif de CAEN, dans les conditions prévues à l'article L 514-6 du même code.

ARTICLE 6 :

M. le Secrétaire Général de la Préfecture du Calvados, M. le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt du Calvados, M. le Directeur Départemental de l'Equipement du Calvados, Mme la Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales du Calvados et M. le Garde-Chef du Conseil Supérieur de la Pêche, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A CAEN, le
4 FEV. 2004
Le PREFET,

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général



Philippe NAVARRE

ANNEXE
à L'ARRETE PREFECTORAL
constatant la liste des communes incluses dans les zones de répartition des eaux

Commune	Code INSEE	Bassins hydrographiques		Nappes souterraines	
		Bassin versant de la DIVES	sous bassin versant	Aquifère	à partir de la cote
ACQUEVILLE	14002			Bajo-Bathonien	niveau du sol
AGY	14003			Bajo-Bathonien	niveau du sol
AIGNERVILLE	14004			Bajo-Bathonien	niveau du sol
AIRAN	14005	Bassin de la Dives	Muance	Bajo-Bathonien	niveau du sol
AMAYE-SUR-ORNE	14006			Bajo-Bathonien	niveau du sol
AMBLIE	14008			Bajo-Bathonien	niveau du sol
AMFREVILLE	14009			Bajo-Bathonien	niveau du sol
ANGERVILLE	14012	Bassin de la Dives	Dives		
ANGOVILLE	14013			Bajo-Bathonien	niveau du sol
ANGUERNY	14014			Bajo-Bathonien	niveau du sol
ANISY	14015			Bajo-Bathonien	niveau du sol
ANNEBAULT	14016	Bassin de la Dives	Dives		
ARGANCHY	14019			Bajo-Bathonien	niveau du sol
ARGENCES	14020	Bassin de la Dives	Muance	Bajo-Bathonien	niveau du sol
ARROMANCHES-LES-BAINS	14021			Bajo-Bathonien	niveau du sol
ASNELLES	14022			Bajo-Bathonien	niveau du sol
ASNIERES-EN-BESSIN	14023			Bajo-Bathonien	niveau du sol
AUBIGNY	14025	Bassin de la Dives	Laizon	Bajo-Bathonien	niveau du sol
AUDRIEU	14026			Bajo-Bathonien	niveau du sol
AUQUAINVILLE	14028	Bassin de la Dives	Dives		
LES AUTELS-SAINT-BAZILE	14029	Bassin de la Dives	Dives		
AUTHIE	14030			Bajo-Bathonien	niveau du sol
LES AUTHIEUX-PAPION	14031	Bassin de la Dives	Dives		
AUVILLARS	14033	Bassin de la Dives	Dives		
AVENAY	14034			Bajo-Bathonien	niveau du sol
BANNEVILLE-LA-CAMPAGNE	14036	Bassin de la Dives	Dives	Bajo-Bathonien	niveau du sol
BANVILLE	14038			Bajo-Bathonien	niveau du sol
BARBERY	14039			Bajo-Bathonien	niveau du sol
BARBEVILLE	14040			Bajo-Bathonien	niveau du sol
BARON-SUR-ODON	14042			Bajo-Bathonien	niveau du sol
BAROU-EN-AUGE	14043	Bassin de la Dives	Dives	Bajo-Bathonien	niveau du sol
BASLY	14044			Bajo-Bathonien	niveau du sol
BASSENEVILLE	14045	Bassin de la Dives	Dives	Bajo-Bathonien	niveau du sol
BAVENT	14046	Bassin de la Dives	Dives	Bajo-Bathonien	niveau du sol
BAYEUX	14047			Bajo-Bathonien	niveau du sol
BAZENVILLE	14049			Bajo-Bathonien	niveau du sol
BEAUMAIS	14053	Bassin de la Dives	Dives	Bajo-Bathonien	niveau du sol
BELLENGREVILLE	14057	Bassin de la Dives	Dives	Bajo-Bathonien	niveau du sol
BELLOU	14058	Bassin de la Dives	Dives		
BENOUVILLE	14060			Bajo-Bathonien	niveau du sol
BENY-SUR-MER	14062			Bajo-Bathonien	niveau du sol
BERNESQ	14063			Bajo-Bathonien	niveau du sol
BERNIERES-D'AILLY	14064	Bassin de la Dives	Dives	Bajo-Bathonien	niveau du sol
BERNIERES-SUR-MER	14066			Bajo-Bathonien	niveau du sol
BIEVILLE-BEUVILLE	14068			Bajo-Bathonien	niveau du sol
BEUVRON-EN-AUGE	14070	Bassin de la Dives	Dives		
BILLY	14074	Bassin de la Dives	Muance	Bajo-Bathonien	niveau du sol
BISSIERES	14075	Bassin de la Dives	Laizon		
BLAINVILLE-SUR-ORNE	14076			Bajo-Bathonien	niveau du sol
BLAY	14078			Bajo-Bathonien	niveau du sol
BOISSEY	14081	Bassin de la Dives	Dives		
LA BOISSIERE	14082	Bassin de la Dives	Dives		
BONNEBOSQ	14083	Bassin de la Dives	Dives		
BONS-TASSILLY	14088	Bassin de la Dives	Laizon	Bajo-Bathonien	niveau du sol
BOUGY	14089			Bajo-Bathonien	niveau du sol

Commune	Code INSEE	Bassins hydrographiques		Nappes souterraines	
		Bassin versant de la DIVES	sous bassin versant	Aquifère	à partir de la cote
BOULON	14090			Bajo-Bathonien	niveau du sol
BOURGEAUVILLE	14091	Bassin de la Dives	Dives		
BOURGUEBUS	14092	Bassin de la Dives	Dives	Bajo-Bathonien	niveau du sol
BRANVILLE	14093	Bassin de la Dives	Dives		
BRETTEVILLE-LE-RABET	14097	Bassin de la Dives	Muance	Bajo-Bathonien	niveau du sol
BRETTEVILLE-L'ORGUEILLEUSE	14098			Bajo-Bathonien	niveau du sol
BRETTEVILLE-SUR-DIVES	14099	Bassin de la Dives	Dives	Bajo-Bathonien	niveau du sol
BRETTEVILLE-SUR-LAIZE	14100			Bajo-Bathonien	niveau du sol
BRETTEVILLE-SUR-ODON	14101			Bajo-Bathonien	niveau du sol
LE BREUIL-EN-BESSIN	14103			Bajo-Bathonien	niveau du sol
LA BREVIERE	14105	Bassin de la Dives	Dives		
BREVILLE	14106			Bajo-Bathonien	niveau du sol
BRICQUEVILLE	14107			Bajo-Bathonien	niveau du sol
BROUAY	14109			Bajo-Bathonien	niveau du sol
BRUCOURT	14110	Bassin de la Dives	Dives		
BUCEELS	14111			Bajo-Bathonien	niveau du sol
LE BU-SUR-ROUVRES	14116	Bassin de la Dives	Laizon	Bajo-Bathonien	niveau du sol
CABOURG	14117	Bassin de la Dives	Dives		
CAEN	14118			Bajo-Bathonien	niveau du sol
CAGNY	14119	Bassin de la Dives	Dives	Bajo-Bathonien	niveau du sol
LA CAINE	14122			Bajo-Bathonien	niveau du sol
CAIRON	14123			Bajo-Bathonien	niveau du sol
LA CAMBE	14124			Bajo-Bathonien	niveau du sol
CAMBES-EN-PLAINE	14125			Bajo-Bathonien	niveau du sol
CAMBREMER	14126	Bassin de la Dives	Dives		
CAMPIGNY	14130			Bajo-Bathonien	niveau du sol
CANCHY	14132			Bajo-Bathonien	niveau du sol
CANTELOUP	14134	Bassin de la Dives	Laizon		
CARCAGNY	14135			Bajo-Bathonien	niveau du sol
CARDONVILLE	14136			Bajo-Bathonien	niveau du sol
CARPIQUET	14137			Bajo-Bathonien	niveau du sol
CARTIGNY-L'EPINAY	14138			Bajo-Bathonien	niveau du sol
CASTILLON-EN-AUGE	14141	Bassin de la Dives	Dives		
CASTILLY	14142			Bajo-Bathonien	niveau du sol
CAUVICOURT	14145	Bassin de la Dives	Muance	Bajo-Bathonien	niveau du sol
CESNY-AUX-VIGNES-OUEZY	14149	Bassin de la Dives	Laizon	Bajo-Bathonien	niveau du sol
CESNY-BOIS-HALBOUT	14150			Bajo-Bathonien	niveau du sol
LA CHAPELLE-HAUTE-GRUE	14153	Bassin de la Dives	Dives		
CHEFFREVILLE-TONNENCOURT	14155	Bassin de la Dives	Dives		
CHEUX	14157			Bajo-Bathonien	niveau du sol
CHICHEBOVILLE	14158	Bassin de la Dives	Dives	Bajo-Bathonien	niveau du sol
CHOUAIN	14159			Bajo-Bathonien	niveau du sol
CINTEAUX	14160	Bassin de la Dives	Dives	Bajo-Bathonien	niveau du sol
CLEVILLE	14163	Bassin de la Dives	Laizon		
CLINCHAMPS-SUR-ORNE	14164			Bajo-Bathonien	niveau du sol
COLLEVILLE-SUR-MER	14165			Bajo-Bathonien	niveau du sol
COLLEVILLE-MONTGOMERY	14166			Bajo-Bathonien	niveau du sol
COLOMBELLES	14167			Bajo-Bathonien	niveau du sol
COLOMBIERES	14168			Bajo-Bathonien	niveau du sol
COLOMBIERS-SUR-SEULLES	14169			Bajo-Bathonien	niveau du sol
COLOMBY-SUR-THAON	14170			Bajo-Bathonien	niveau du sol
COMMES	14172			Bajo-Bathonien	niveau du sol
CONDE-SUR-IFS	14173	Bassin de la Dives	Laizon	Bajo-Bathonien	niveau du sol
CONDE-SUR-SEULLES	14175			Bajo-Bathonien	niveau du sol
CONTEVILLE	14176	Bassin de la Dives	Dives	Bajo-Bathonien	niveau du sol
CORBON	14178	Bassin de la Dives	Dives		
CORMELLES-LE-ROYAL	14181			Bajo-Bathonien	niveau du sol
COTTUN	14184			Bajo-Bathonien	niveau du sol
COULOMBS	14186			Bajo-Bathonien	niveau du sol

Commune	Code INSEE	Bassins hydrographiques		Nappes souterraines	
		Bassin versant de la DIVES	sous bassin versant	Aquifère	à partir de la cote
COUPESARTE	14189	Bassin de la Dives	Dives		
COURCY	14190	Bassin de la Dives	Dives	Bajo-Bathonien	niveau du sol
COURSEULLES-SUR-MER	14191			Bajo-Bathonien	niveau du sol
CREPON	14196			Bajo-Bathonien	niveau du sol
CRESSERONS	14197			Bajo-Bathonien	niveau du sol
CRESSEVEUILLE	14198	Bassin de la Dives	Dives		
CREULLY	14200			Bajo-Bathonien	niveau du sol
CREVECOEUR-EN-AUGE	14201	Bassin de la Dives	Dives		
CRICQUEVILLE-EN-AUGE	14203	Bassin de la Dives	Dives		
CRICQUEVILLE-EN-BESSIN	14204			Bajo-Bathonien	niveau du sol
CRISTOT	14205			Bajo-Bathonien	niveau du sol
CROCY	14206	Bassin de la Dives	Dives	Bajo-Bathonien	niveau du sol
CROISSANVILLE	14208	Bassin de la Dives	Laizon	Bajo-Bathonien	niveau du sol
CROUAY	14209			Bajo-Bathonien	niveau du sol
CULLY	14212			Bajo-Bathonien	niveau du sol
CUSSY	14214			Bajo-Bathonien	niveau du sol
CUVERVILLE	14215			Bajo-Bathonien	niveau du sol
DAMBLAINVILLE	14216	Bassin de la Dives	Ante	Bajo-Bathonien	niveau du sol
DANESTAL	14218	Bassin de la Dives	Dives		
DEMOUVILLE	14221			Bajo-Bathonien	niveau du sol
DEUX-JUMEAUX	14224			Bajo-Bathonien	niveau du sol
DIVES-SUR-MER	14225	Bassin de la Dives	Dives		
DOUVILLE-EN-AUGE	14227	Bassin de la Dives	Dives		
DOUVRES-LA-DELIVRANDE	14228			Bajo-Bathonien	niveau du sol
DOZULE	14229	Bassin de la Dives	Dives		
BEAUFOUR-DRUVAL	14231	Bassin de la Dives	Dives		
UCY-SAINTE-MARGUERITE	14232			Bajo-Bathonien	niveau du sol
ECRAMMEVILLE	14235			Bajo-Bathonien	niveau du sol
ELLON	14236			Bajo-Bathonien	niveau du sol
EMIEVILLE	14237	Bassin de la Dives	Dives	Bajo-Bathonien	niveau du sol
ENGLESQUEVILLE-LA-PERCEE	14239			Bajo-Bathonien	niveau du sol
EPANEY	14240	Bassin de la Dives	Dives	Bajo-Bathonien	niveau du sol
EPRON	14242			Bajo-Bathonien	niveau du sol
ERAINES	14244	Bassin de la Dives	Ante	Bajo-Bathonien	niveau du sol
ERNES	14245	Bassin de la Dives	Laizon	Bajo-Bathonien	niveau du sol
ESCOVILLE	14246	Bassin de la Dives	Dives	Bajo-Bathonien	niveau du sol
ESPINS	14248			Bajo-Bathonien	niveau du sol
ESQUAY-NOTRE-DAME	14249			Bajo-Bathonien	niveau du sol
ESQUAY-SUR-SEULLES	14250			Bajo-Bathonien	niveau du sol
ESTREES-LA-CAMPAGNE	14252	Bassin de la Dives	Muance	Bajo-Bathonien	niveau du sol
ETERVILLE	14254			Bajo-Bathonien	niveau du sol
ETREHAM	14256			Bajo-Bathonien	niveau du sol
EVRECY	14257			Bajo-Bathonien	niveau du sol
FALAISE	14258	Bassin de la Dives	Ante	Bajo-Bathonien	niveau du sol
FERVAQUES	14265	Bassin de la Dives	Dives		
FEUGUEROLLES-BULLY	14266			Bajo-Bathonien	niveau du sol
FIERVILLE-BRAY	14268	Bassin de la Dives	Muance	Bajo-Bathonien	niveau du sol
FLEURY-SUR-ORNE	14271			Bajo-Bathonien	niveau du sol
LA FOLIE	14272			Bajo-Bathonien	niveau du sol
FONTAINE-ETOUPEFOUR	14274			Bajo-Bathonien	niveau du sol
FONTAINE-HENRY	14275			Bajo-Bathonien	niveau du sol
FONTAINE-LE-PIN	14276	Bassin de la Dives	Dives	Bajo-Bathonien	niveau du sol
FONTENAY-LE-MARMION	14277			Bajo-Bathonien	niveau du sol
FONTENAY-LE-PESNEL	14278			Bajo-Bathonien	niveau du sol
FORMENTIN	14280	Bassin de la Dives	Dives		
FORMIGNY	14281			Bajo-Bathonien	niveau du sol
FOURCHES	14283	Bassin de la Dives	Dives	Bajo-Bathonien	niveau du sol
FOURNEAUX-LE-VAL	14284	Bassin de la Dives	Dives		
LE FOURNET	14285	Bassin de la Dives	Dives		

Commune	Code INSEE	Bassins hydrographiques		Nappes souterraines	
		Bassin versant de la DIVES	sous bassin versant	Aquifère	à partir de la cote
FRENOUVILLE	14287	Bassin de la Dives	Dives	Bajo-Bathonien	niveau du sol
LE FRESNE-CAMILLY	14288			Bajo-Bathonien	niveau du sol
FRESNE-LA-MERE	14289	Bassin de la Dives	Dives	Bajo-Bathonien	niveau du sol
FRESNEY-LE-PUCEUX	14290			Bajo-Bathonien	niveau du sol
FRESNEY-LE-VIEUX	14291			Bajo-Bathonien	niveau du sol
GARCELLES-SECQUEVILLE	14294	Bassin de la Dives	Dives	Bajo-Bathonien	niveau du sol
GAVRUS	14297			Bajo-Bathonien	niveau du sol
GEFOSSE-FONTENAY	14298			Bajo-Bathonien	niveau du sol
GERROTS	14300	Bassin de la Dives	Dives		
GIBERVILLE	14301			Bajo-Bathonien	niveau du sol
GONNEVILLE-SUR-MER	14305	Bassin de la Dives	Dives		
GONNEVILLE-EN-AUGE	14306			Bajo-Bathonien	niveau du sol
GOUSTRANVILLE	14308	Bassin de la Dives	Dives		
GOUVIX	14309			Bajo-Bathonien	niveau du sol
GRAINVILLE-LANGANNERIE	14310	Bassin de la Dives	Muance	Bajo-Bathonien	niveau du sol
GRAINVILLE-SUR-ODON	14311			Bajo-Bathonien	niveau du sol
GRANDCAMP-MAISY	14312			Bajo-Bathonien	niveau du sol
GRANDCHAMP-LE-CHATEAU	14313	Bassin de la Dives	Dives		
GRANGUES	14316	Bassin de la Dives	Dives		
GRAYE-SUR-MER	14318			Bajo-Bathonien	niveau du sol
GRENTHEVILLE	14319	Bassin de la Dives	Dives	Bajo-Bathonien	niveau du sol
GRIMBOSQ	14320			Bajo-Bathonien	niveau du sol
GUERON	14322			Bajo-Bathonien	niveau du sol
HERMANVILLE-SUR-MER	14325			Bajo-Bathonien	niveau du sol
HEROUVILLE-SAINT-CLAIR	14327			Bajo-Bathonien	niveau du sol
HEROUVILLE	14328			Bajo-Bathonien	niveau du sol
HEULAND	14329	Bassin de la Dives	Dives		
HEURTEVENT	14330	Bassin de la Dives	Dives		
HIEVILLE	14331	Bassin de la Dives	Dives	Bajo-Bathonien	niveau du sol
LA HOGUETTE	14332	Bassin de la Dives	Dives	Bajo-Bathonien	niveau du sol
HOTOT-EN-AUGE	14335	Bassin de la Dives	Dives		
HOTTOT-LES-BAGUES	14336			Bajo-Bathonien	niveau du sol
LA HOUBLONNIERE	14337	Bassin de la Dives	Dives		
HOULGATE	14338	Bassin de la Dives	Dives		
HUBERT-FOLIE	14339			Bajo-Bathonien	niveau du sol
IFS	14341			Bajo-Bathonien	niveau du sol
ISIGNY-SUR-MER	14342			Bajo-Bathonien	niveau du sol
JANVILLE	14344	Bassin de la Dives	Dives	Bajo-Bathonien	niveau du sol
JORT	14345	Bassin de la Dives	Dives	Bajo-Bathonien	niveau du sol
JUAYE-MONDAYE	14346			Bajo-Bathonien	niveau du sol
JUVIGNY-SUR-SEULLES	14348			Bajo-Bathonien	niveau du sol
LAIZE-LA-VILLE	14349			Bajo-Bathonien	niveau du sol
LANGRUNE-SUR-MER	14354			Bajo-Bathonien	niveau du sol
LANTHEUIL	14355			Bajo-Bathonien	niveau du sol
LASSON	14356			Bajo-Bathonien	niveau du sol
LEAUPARTIE	14358	Bassin de la Dives	Dives		
LECAUDE	14359	Bassin de la Dives	Dives		
LEFFARD	14360	Bassin de la Dives	Dives		
LESSARD-ET-LE-CHENE	14362	Bassin de la Dives	Dives		
LINGEVRES	14364			Bajo-Bathonien	niveau du sol
LION-SUR-MER	14365			Bajo-Bathonien	niveau du sol
LISON	14367			Bajo-Bathonien	niveau du sol
LISORES	14368	Bassin de la Dives	Dives		
LE MOLAY-LITTRY	14370			Bajo-Bathonien	niveau du sol
LIVAROT	14371	Bassin de la Dives	Dives		
LE LOCHEUR	14373			Bajo-Bathonien	niveau du sol
LES LOGES-SAULCES	14375	Bassin de la Dives	Dives		
LONGRAYE	14376			Bajo-Bathonien	niveau du sol
LONGUES-SUR-MER	14377			Bajo-Bathonien	niveau du sol

Commune	Code INSEE	Bassins hydrographiques		Nappes souterraines	
		Bassin versant de la DIVES	sous bassin versant	Aquifère	à partir de la cote
LONGUEVILLE	14378			Bajo-Bathonien	niveau du sol
LOUCELLES	14380			Bajo-Bathonien	niveau du sol
LOUVAGNY	14381	Bassin de la Dives	Dives	Bajo-Bathonien	niveau du sol
LOUVIERES	14382			Bajo-Bathonien	niveau du sol
LOUVIGNY	14383			Bajo-Bathonien	niveau du sol
LUC-SUR-MER	14384			Bajo-Bathonien	niveau du sol
MAGNY-EN-BESSIN	14385			Bajo-Bathonien	niveau du sol
MAGNY-LA-CAMPAGNE	14386	Bassin de la Dives	Laizon	Bajo-Bathonien	niveau du sol
MAGNY-LE-FREULE	14387	Bassin de la Dives	Laizon	Bajo-Bathonien	niveau du sol
MAISONS	14391			Bajo-Bathonien	niveau du sol
MAIZET	14393			Bajo-Bathonien	niveau du sol
MAIZIERES	14394	Bassin de la Dives	Laizon	Bajo-Bathonien	niveau du sol
MALTOT	14396			Bajo-Bathonien	niveau du sol
MANDEVILLE-EN-BESSIN	14397			Bajo-Bathonien	niveau du sol
MANERBE	14398	Bassin de la Dives	Dives		
LE MANOIR	14400			Bajo-Bathonien	niveau du sol
MANVIEUX	14401			Bajo-Bathonien	niveau du sol
LE MARAIS-LA-CHAPELLE	14402	Bassin de la Dives	Dives	Bajo-Bathonien	niveau du sol
MARTAINVILLE	14404			Bajo-Bathonien	niveau du sol
MARTIGNY-SUR-L'ANTE	14405	Bassin de la Dives	Ante		
MARTRAGNY	14406			Bajo-Bathonien	niveau du sol
MATHIEU	14407			Bajo-Bathonien	niveau du sol
MAY-SUR-ORNE	14408			Bajo-Bathonien	niveau du sol
MERVILLE-FRANCEVILLE-PLAGE	14409			Bajo-Bathonien	niveau du sol
MERY-CORBON	14410	Bassin de la Dives	Laizon		
LE MESNIL-BACLE	14414	Bassin de la Dives	Dives		
LE MESNIL-DURAND	14418	Bassin de la Dives	Dives		
LE MESNIL-EUDES	14419	Bassin de la Dives	Dives		
LE MESNIL-GERMAIN	14420	Bassin de la Dives	Dives		
LE MESNIL-MAUGER	14422	Bassin de la Dives	Dives	Bajo-Bathonien	niveau du sol
LE MESNIL-PATRY	14423			Bajo-Bathonien	niveau du sol
LE MESNIL-SIMON	14425	Bassin de la Dives	Dives		
MEUVAINES	14430			Bajo-Bathonien	niveau du sol
MEZIDON-CANON	14431	Bassin de la Dives	Dives	Bajo-Bathonien	niveau du sol
MISSY	14432			Bajo-Bathonien	niveau du sol
MITTOIS	14433	Bassin de la Dives	Dives		
LES MONCEAUX	14435	Bassin de la Dives	Dives		
MONCEAUX-EN-BESSIN	14436			Bajo-Bathonien	niveau du sol
MONDEVILLE	14437			Bajo-Bathonien	niveau du sol
MONDRAINVILLE	14438			Bajo-Bathonien	niveau du sol
MONFREVILLE	14439			Bajo-Bathonien	niveau du sol
MONTEILLE	14444	Bassin de la Dives	Dives		
MONTREUIL-EN-AUGE	14448	Bassin de la Dives	Dives		
MONT-EN-BESSIN	14449			Bajo-Bathonien	niveau du sol
MONTVIETTE	14450	Bassin de la Dives	Dives		
MORTEAUX-COULIBOEUF	14452	Bassin de la Dives	Dives	Bajo-Bathonien	niveau du sol
MOSLES	14453			Bajo-Bathonien	niveau du sol
MOUEN	14454			Bajo-Bathonien	niveau du sol
MOULINES	14455			Bajo-Bathonien	niveau du sol
MOULT	14456	Bassin de la Dives	Muance	Bajo-Bathonien	niveau du sol
LES MOUTIERS-EN-AUGE	14457	Bassin de la Dives	Dives	Bajo-Bathonien	niveau du sol
LES MOUTIERS-EN-CINGLAIS	14458			Bajo-Bathonien	niveau du sol
LES MOUTIERS-HUBERT	14459	Bassin de la Dives	Dives		
MUTRECY	14461			Bajo-Bathonien	niveau du sol
NEUILLY-LA-FORET	14462			Bajo-Bathonien	niveau du sol
NONANT	14465			Bajo-Bathonien	niveau du sol
NORON-L'ABBAYE	14467	Bassin de la Dives	Ante		
NORON-LA-POTERIE	14468			Bajo-Bathonien	niveau du sol
NORREY-EN-AUGE	14469	Bassin de la Dives	Dives	Bajo-Bathonien	niveau du sol

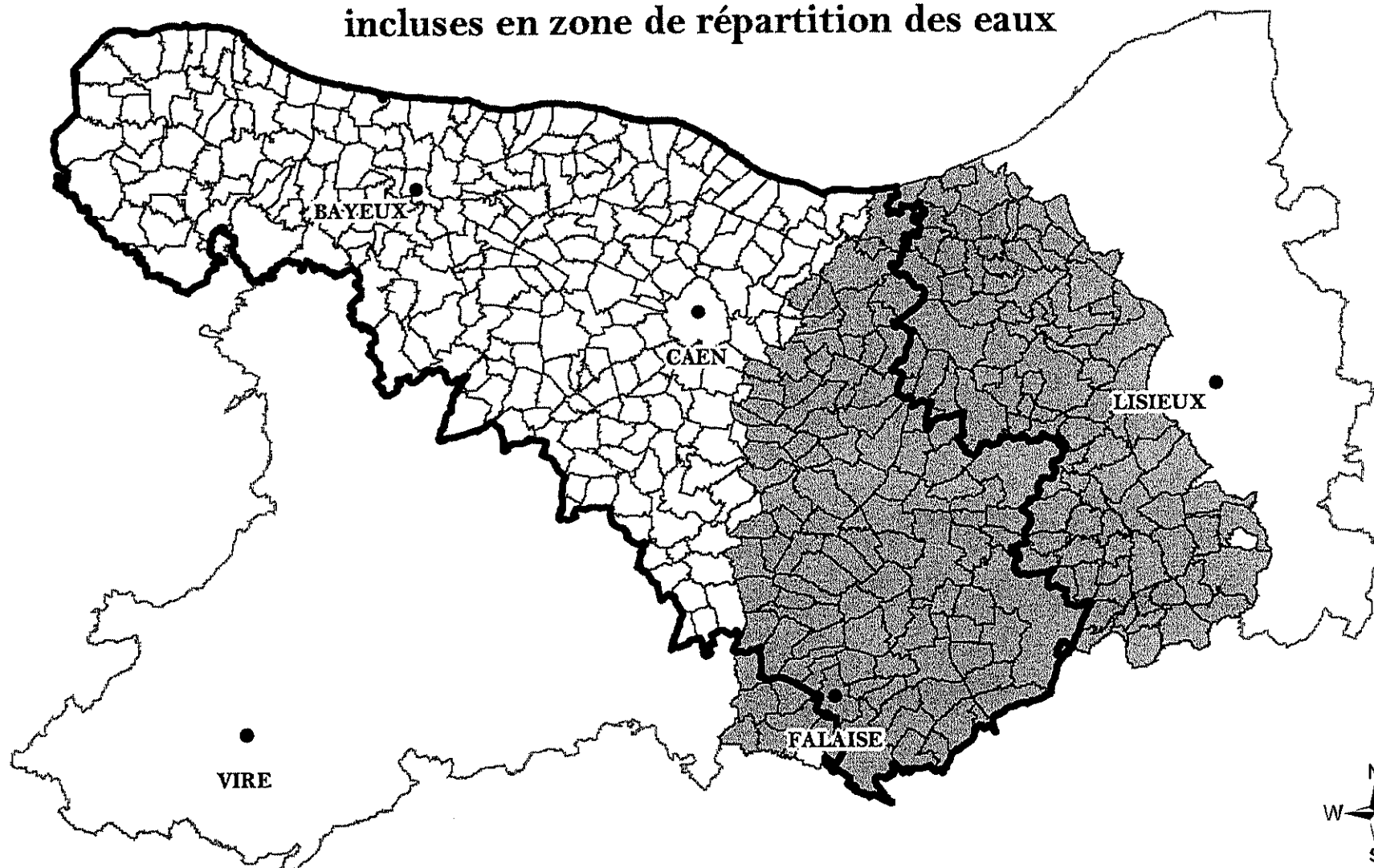
Commune	Code INSEE	Bassins hydrographiques		Nappes souterraines	
		Bassin versant de la DIVES	sous bassin versant	Aquifère	à partir de la cote
NOTRE-DAME-DE-COURSON	14471	Bassin de la Dives	Dives		
NOTRE-DAME-DE-LIVAYE	14473	Bassin de la Dives	Dives		
NOTRE-DAME-D'ESTREES	14474	Bassin de la Dives	Dives		
NOYERS-BOCAGE	14475			Bajo-Bathonien	niveau du sol
OLENDON	14476	Bassin de la Dives	Laizon	Bajo-Bathonien	niveau du sol
OSMANVILLE	14480			Bajo-Bathonien	niveau du sol
LES OUBEAUX	14481			Bajo-Bathonien	niveau du sol
OUILLY-LE-TESSON	14486	Bassin de la Dives	Laizon	Bajo-Bathonien	niveau du sol
OUISTREHAM	14488			Bajo-Bathonien	niveau du sol
OUVILLE-LA-BIEN-TOURNEE	14489	Bassin de la Dives	Dives	Bajo-Bathonien	niveau du sol
PERCY-EN-AUGE	14493	Bassin de la Dives	Dives	Bajo-Bathonien	niveau du sol
PERIERS-EN-AUGE	14494	Bassin de la Dives	Dives		
PERIERS-SUR-LE-DAN	14495			Bajo-Bathonien	niveau du sol
PERRIERES	14497	Bassin de la Dives	Dives	Bajo-Bathonien	niveau du sol
PERTHEVILLE-NERS	14498	Bassin de la Dives	Dives	Bajo-Bathonien	niveau du sol
PETIVILLE	14499	Bassin de la Dives	Dives	Bajo-Bathonien	niveau du sol
PLUMETOT	14509			Bajo-Bathonien	niveau du sol
PORT-EN-BESSIN-HUPPAIN	14515			Bajo-Bathonien	niveau du sol
POTIGNY	14516	Bassin de la Dives	Laizon	Bajo-Bathonien	niveau du sol
POUSSY-LA-CAMPAGNE	14517	Bassin de la Dives	Dives	Bajo-Bathonien	niveau du sol
PREAUX-BOCAGE	14519			Bajo-Bathonien	niveau du sol
LE PRE-D'AUGE	14520	Bassin de la Dives	Dives		
PUTOT-EN-AUGE	14524	Bassin de la Dives	Dives		
PUTOT-EN-BESSIN	14525			Bajo-Bathonien	niveau du sol
BIEVILLE-QUETIEVILLE	14527	Bassin de la Dives	Dives		
RANCHY	14529			Bajo-Bathonien	niveau du sol
RANVILLE	14530			Bajo-Bathonien	niveau du sol
REPENTIGNY	14533	Bassin de la Dives	Dives		
REVIERS	14535			Bajo-Bathonien	niveau du sol
ROCQUANCOURT	14538			Bajo-Bathonien	niveau du sol
LA ROQUE-BAIGNARD	14541	Bassin de la Dives	Dives		
ROSEL	14542			Bajo-Bathonien	niveau du sol
ROTS	14543			Bajo-Bathonien	niveau du sol
ROUVRES	14546	Bassin de la Dives	Laizon	Bajo-Bathonien	niveau du sol
RUBERCY	14547			Bajo-Bathonien	niveau du sol
RUCQUEVILLE	14548			Bajo-Bathonien	niveau du sol
RUMESNIL	14550	Bassin de la Dives	Dives		
RUSSY	14551			Bajo-Bathonien	niveau du sol
RYES	14552			Bajo-Bathonien	niveau du sol
SAINT-AIGNAN-DE-CRAMESNIL	14554	Bassin de la Dives	Dives	Bajo-Bathonien	niveau du sol
SAINT-ANDRE-SUR-ORNE	14556			Bajo-Bathonien	niveau du sol
SAINT-AUBIN-D'ARQUENAY	14558			Bajo-Bathonien	niveau du sol
SAINT-AUBIN-SUR-MER	14562			Bajo-Bathonien	niveau du sol
SAINT-COME-DE-FRESNE	14565			Bajo-Bathonien	niveau du sol
SAINT-CONTEST	14566			Bajo-Bathonien	niveau du sol
SAINTE-CROIX-GRAND-TONNE	14568			Bajo-Bathonien	niveau du sol
SAINTE-CROIX-SUR-MER	14569			Bajo-Bathonien	niveau du sol
SAINTE-FOY-DE-MONTGOMMERY	14576	Bassin de la Dives	Dives		
SAINT-GABRIEL-BRECY	14577			Bajo-Bathonien	niveau du sol
SAINT-GEORGES-EN-AUGE	14580	Bassin de la Dives	Dives		
SAINT-GERMAIN-DE-LIVET	14582	Bassin de la Dives	Dives		
SAINT-GERMAIN-DE-MONTGOMMERY	14583	Bassin de la Dives	Dives		
SAINT-GERMAIN-DU-PERT	14586			Bajo-Bathonien	niveau du sol
SAINT-GERMAIN-LA-BLANCHE-HERBE	14587			Bajo-Bathonien	niveau du sol
SAINT-GERMAIN-LE-VASSON	14589	Bassin de la Dives	Dives	Bajo-Bathonien	niveau du sol
SAINTE-HONORINE-DES-PERTES	14591			Bajo-Bathonien	niveau du sol
SAINTE-HONORINE-DU-FAY	14592			Bajo-Bathonien	niveau du sol
SAINT-JOUIN	14598	Bassin de la Dives	Dives		
SAINT-JULIEN-LE-FAUCON	14600	Bassin de la Dives	Dives		

Commune	Code INSEE	Bassins hydrographiques		Nappes souterraines	
		Bassin versant de la DIVES	sous bassin versant	Aquifère	à partir de la cote
SAINT-LAURENT-DE-CONDEL	14603			Bajo-Bathonien	niveau du sol
SAINT-LAURENT-DU-MONT	14604	Bassin de la Dives	Dives		
SAINT-LAURENT-SUR-MER	14605			Bajo-Bathonien	niveau du sol
SAINT-LEGER-DUBOSQ	14606	Bassin de la Dives	Dives		
SAINT-LOUP-DE-FRIBOIS	14608	Bassin de la Dives	Dives		
SAINT-LOUP-HORS	14609			Bajo-Bathonien	niveau du sol
SAINT-MANVIEU-NORREY	14610			Bajo-Bathonien	niveau du sol
SAINT-MARCOUF	14613			Bajo-Bathonien	niveau du sol
SAINT-VIGOR-LE-GRAND	14614			Bajo-Bathonien	niveau du sol
SAINTE-MARGUERITE-DES-LOGES	14615	Bassin de la Dives	Dives		
SAINTE-MARGUERITE-DE-VIETTE	14616	Bassin de la Dives	Dives		
SAINT-MARTIN-DE-BLAGNY	14622			Bajo-Bathonien	niveau du sol
SAINT-MARTIN-DE-FONTENAY	14623			Bajo-Bathonien	niveau du sol
SAINT-MARTIN-DE-MIEUX	14627	Bassin de la Dives	Ante		
SAINT-MARTIN-DES-ENTREES	14630			Bajo-Bathonien	niveau du sol
SAINT-MARTIN-DU-MESNIL-OURY	14633	Bassin de la Dives	Dives		
SAINT-MICHEL-DE-LIVET	14634	Bassin de la Dives	Dives		
SAINT-OUEN-DU-MESNIL-OGER	14637	Bassin de la Dives	Dives		
SAINT-OUEN-LE-HOUX	14638	Bassin de la Dives	Dives		
SAINT-OUEN-LE-PIN	14639	Bassin de la Dives	Dives		
SAINT-PAIR	14640	Bassin de la Dives	Dives	Bajo-Bathonien	niveau du sol
SAINT-PAUL-DU-VERNAY	14643			Bajo-Bathonien	niveau du sol
SAINT-PIERRE-CANIVET	14646	Bassin de la Dives	Laizon	Bajo-Bathonien	niveau du sol
SAINT-PIERRE-DES-IFS	14648	Bassin de la Dives	Dives		
SAINT-PIERRE-DU-BU	14649	Bassin de la Dives	Dives		
SAINT-PIERRE-DU-JONQUET	14651	Bassin de la Dives	Muance	Bajo-Bathonien	niveau du sol
SAINT-PIERRE-DU-MONT	14652			Bajo-Bathonien	niveau du sol
SAINT-PIERRE-SUR-DIVES	14654	Bassin de la Dives	Dives	Bajo-Bathonien	niveau du sol
SAINT-SAMSON	14657	Bassin de la Dives	Dives	Bajo-Bathonien	niveau du sol
SAINT-SYLVAIN	14659	Bassin de la Dives	Muance	Bajo-Bathonien	niveau du sol
SAINT-VAAST-EN-AUGE	14660	Bassin de la Dives	Dives		
SAINT-VAAST-SUR-SEULLES	14661			Bajo-Bathonien	niveau du sol
SAINT-VIGOR-LE-GRAND	14663			Bajo-Bathonien	niveau du sol
SALLENELLES	14665			Bajo-Bathonien	niveau du sol
SANNERVILLE	14666	Bassin de la Dives	Dives	Bajo-Bathonien	niveau du sol
SAON	14667			Bajo-Bathonien	niveau du sol
SAONNET	14668			Bajo-Bathonien	niveau du sol
SASSY	14669	Bassin de la Dives	Laizon	Bajo-Bathonien	niveau du sol
SECQUEVILLE-EN-BESSIN	14670			Bajo-Bathonien	niveau du sol
SOIGNOLLES	14674	Bassin de la Dives	Muance	Bajo-Bathonien	niveau du sol
SOLIERS	14675	Bassin de la Dives	Dives	Bajo-Bathonien	niveau du sol
SOMMERVIEU	14676			Bajo-Bathonien	niveau du sol
SOULANGY	14677	Bassin de la Dives	Laizon		
SOULANGY	14677			Bajo-Bathonien	niveau du sol
SOUMONT-SAINT-QUENTIN	14678	Bassin de la Dives	Laizon	Bajo-Bathonien	niveau du sol
SUBLES	14679			Bajo-Bathonien	niveau du sol
SULLY	14680			Bajo-Bathonien	niveau du sol
SURRAIN	14681			Bajo-Bathonien	niveau du sol
TESSEL	14684			Bajo-Bathonien	niveau du sol
THAON	14685			Bajo-Bathonien	niveau du sol
THIEVILLE	14688	Bassin de la Dives	Dives	Bajo-Bathonien	niveau du sol
TIERCEVILLE	14690			Bajo-Bathonien	niveau du sol
TILLY-LA-CAMPAGNE	14691	Bassin de la Dives	Dives	Bajo-Bathonien	niveau du sol
TILLY-SUR-SEULLES	14692			Bajo-Bathonien	niveau du sol
TORTEVAL-QUESNAY	14695			Bajo-Bathonien	niveau du sol
TORTISAMBERT	14696	Bassin de la Dives	Dives		
L'ODON	14697	Bassin de la Dives	Dives	Bajo-Bathonien	niveau du sol
TOUFFREVILLE	14698	Bassin de la Dives	Dives	Bajo-Bathonien	niveau du sol
TOUR-EN-BESSIN	14700			Bajo-Bathonien	niveau du sol

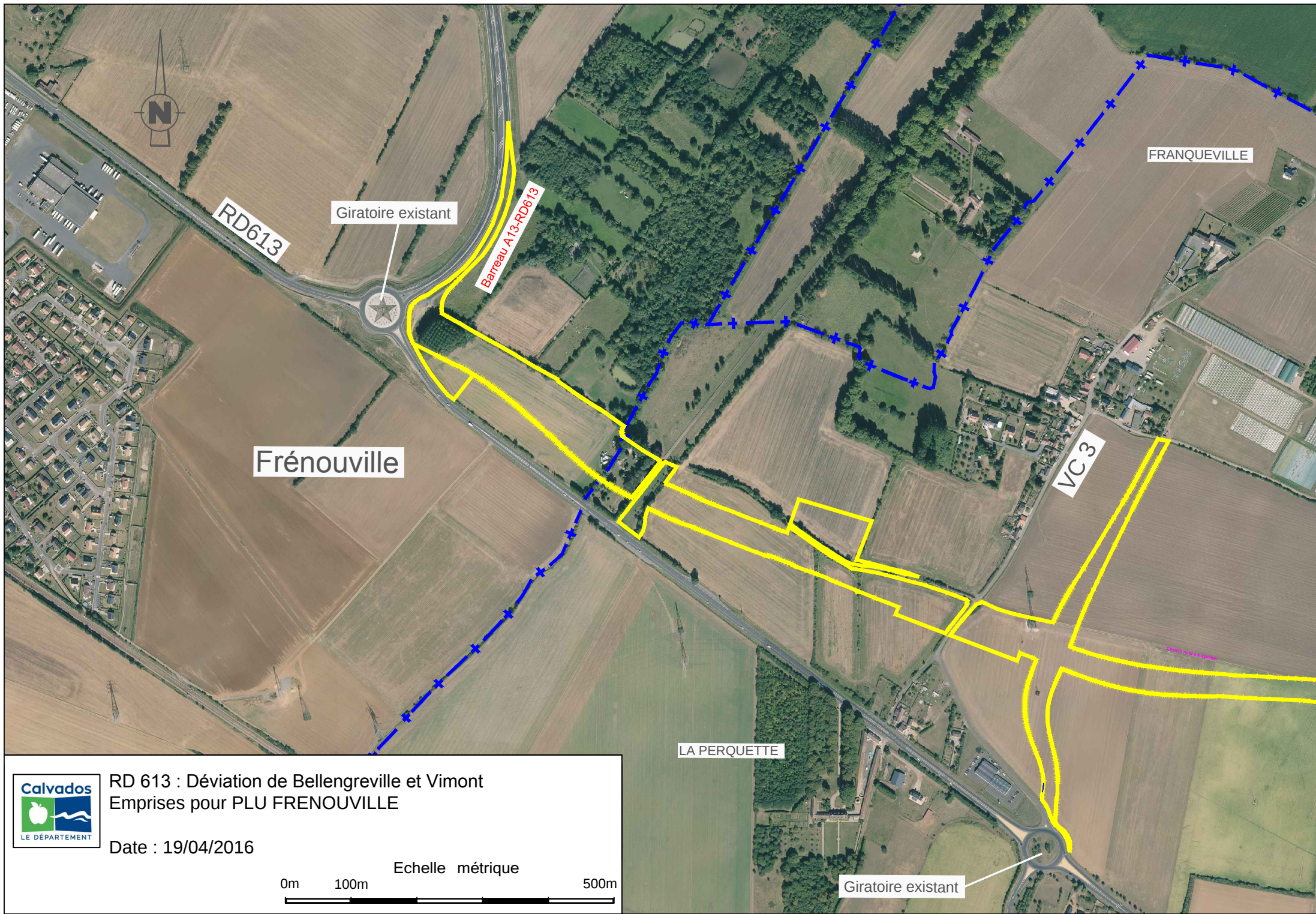
Commune	Code INSEE	Bassins hydrographiques		Nappes souterraines	
		Bassin versant de la DIVES	sous bassin versant	Aquifère	à partir de la cote
TOURNAY-SUR-ODON	14702			Bajo-Bathonien	niveau du sol
TOURNEBU	14703			Bajo-Bathonien	niveau du sol
TOURVILLE-SUR-ODON	14707			Bajo-Bathonien	niveau du sol
TRACY-SUR-MER	14709			Bajo-Bathonien	niveau du sol
TREVIERES	14711			Bajo-Bathonien	niveau du sol
TROARN	14712	Bassin de la Dives	Dives	Bajo-Bathonien	niveau du sol
TROIS-MONTS	14713			Bajo-Bathonien	niveau du sol
LE TRONQUAY	14714			Bajo-Bathonien	niveau du sol
TRUNGY	14716			Bajo-Bathonien	niveau du sol
URVILLE	14719	Bassin de la Dives	Dives	Bajo-Bathonien	niveau du sol
USSY	14720	Bassin de la Dives	Dives	Bajo-Bathonien	niveau du sol
VACOGNES-NEUILLY	14721			Bajo-Bathonien	niveau du sol
VALSEME	14723	Bassin de la Dives	Dives		
VARAVILLE	14724	Bassin de la Dives	Dives	Bajo-Bathonien	niveau du sol
VAUCELLES	14728			Bajo-Bathonien	niveau du sol
VAUDELOGES	14729	Bassin de la Dives	Dives	Bajo-Bathonien	niveau du sol
VAUX-SUR-AURE	14732			Bajo-Bathonien	niveau du sol
VAUX-SUR-SEULLES	14733			Bajo-Bathonien	niveau du sol
VENDES	14734			Bajo-Bathonien	niveau du sol
VENDEUVRE	14735	Bassin de la Dives	Dives	Bajo-Bathonien	niveau du sol
VERSAINVILLE	14737	Bassin de la Dives	Ante	Bajo-Bathonien	niveau du sol
VERSON	14738			Bajo-Bathonien	niveau du sol
VER-SUR-MER	14739			Bajo-Bathonien	niveau du sol
VICQUES	14742	Bassin de la Dives	Dives	Bajo-Bathonien	niveau du sol
VICTOT-PONTFOL	14743	Bassin de la Dives	Dives		
VIENNE-EN-BESSIN	14744			Bajo-Bathonien	niveau du sol
VIERVILLE-SUR-MER	14745			Bajo-Bathonien	niveau du sol
VIEUX	14747			Bajo-Bathonien	niveau du sol
VIEUX-FUME	14749	Bassin de la Dives	Laizon	Bajo-Bathonien	niveau du sol
VIEUX-PONT	14750	Bassin de la Dives	Dives		
VIGNATS	14751	Bassin de la Dives	Dives	Bajo-Bathonien	niveau du sol
VILLERS-CANIVET	14753	Bassin de la Dives	Laizon	Bajo-Bathonien	niveau du sol
VILLIERS-LE-SEC	14757			Bajo-Bathonien	niveau du sol
VILLONS-LES-BUISSONS	14758			Bajo-Bathonien	niveau du sol
VILLY-LEZ-FALAISE	14759	Bassin de la Dives	Ante	Bajo-Bathonien	niveau du sol
VILLY-BOCAGE	14760			Bajo-Bathonien	niveau du sol
VIMONT	14761	Bassin de la Dives	Dives	Bajo-Bathonien	niveau du sol
VOUILLY	14763			Bajo-Bathonien	niveau du sol

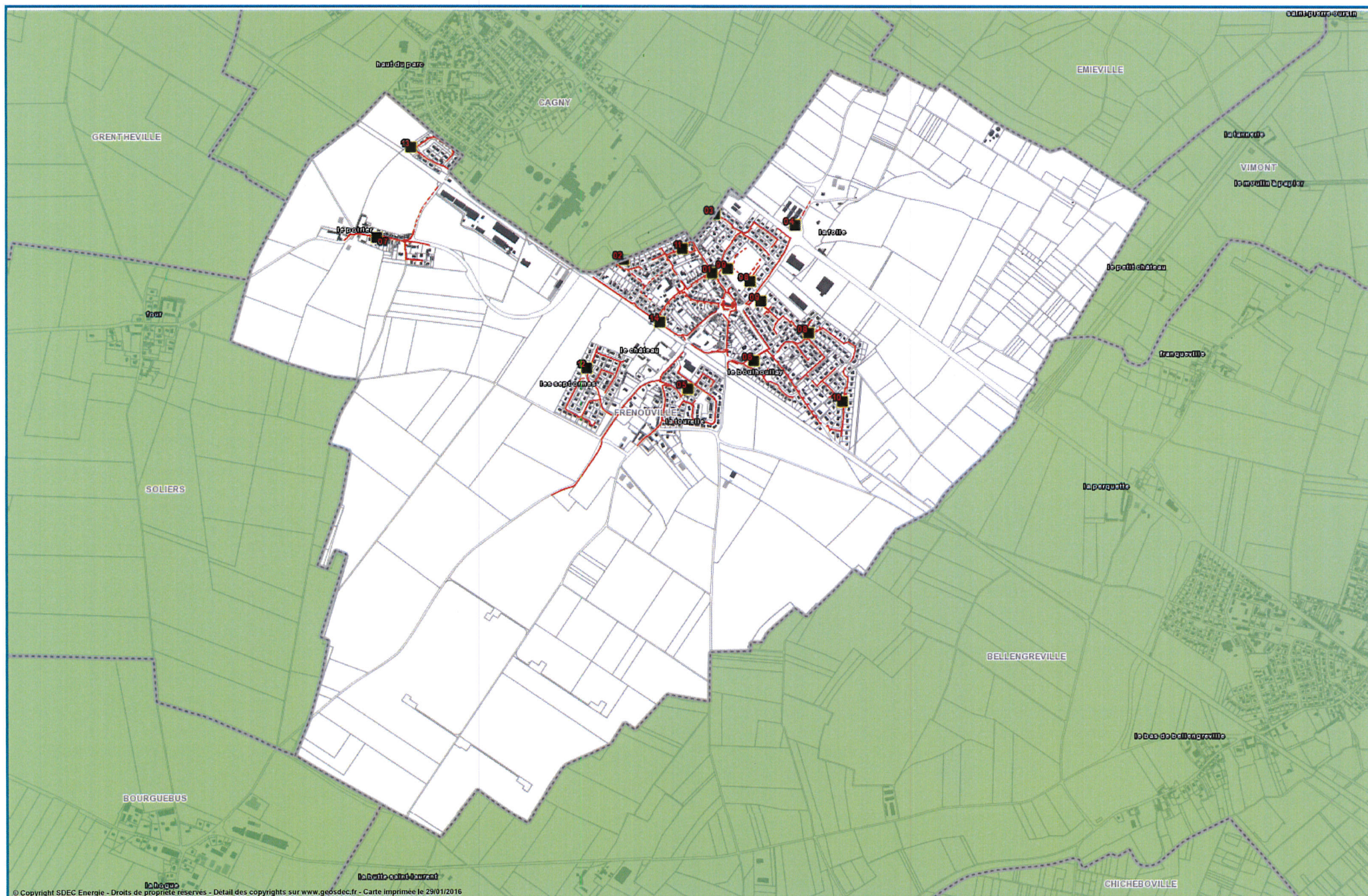


Communes du Calvados incluses en zone de répartition des eaux



-  Communes comprises dans la zone de répartition des eaux du Bajo-Bathonien
-  Communes comprises dans la zone de répartition des eaux du Bassin de la Dives





Foyers

- Foyer entretenu par la collectivité
- Foyer entretenu par une autre collectivité

Câbles

- Aérien
- Souterrain
- Non renseigné

Armoires

- Armoire entretenue par la collectivité
- Armoire entretenue par une autre collectivité

1:14052

0 140 280 420 560 m

N° PC	DATE DEMDE	NOM PRENOM	ADRESSE TERRAIN	REFERENCES CASDASTRALES	NATURE CONSTRUCTION	SURFACES DE PLANCHER
PC 014 287 14 P 0003	06/10/2014	Mr MABIRE Julien	10 rue du Grand Val	ZH 142	Aménagement de combles + Vélux	28,95 m2
PC 014 287 14 P 0004	20/10/2014	Mr Mme PIED Maurice	23 rue de la Valette	ZB 521	Véranda	24 m2
PC 014 287 14 P 0005	22/10/2014	Mr Mme Fiant	19 rue du Bosquet	ZB 465	Véranda	25,14 m2
PC 014 287 14 P 0006	10/12/2014	Mr AUDE Mme ZIDDIN	37 rue du 11 Novembre	ZB 187 p lot A 408 M2	Maison	111,08 m2
PC 014 287 15 P 0001	27/01/2015	Mr Mme MORENO RUIZ	1 rue du Chemin aux Bœufs	ZB 441 302 m2	2 Maisons	180,49 m2
PC 014 287 15 P 0002	04/02/2015	Mr MICHEL Jean-Louis	4 rue de la Valette	ZB 305	Abri de jardin, garage pour 2 roues et poussettes	38 m2
PC 014 287 15 P 003	03/04/2015	Mr DELAHAYE Thomas et Stéphanie	25 rue du Grand Val	ZH 103	Abri non clos	35,1 m2
PC 014 287 15 P 004	23/07/2015	DEREUDER Marc	14 rue de la Résistance	ZB 266 et 451	Garage avec abri bois et Réhausse de l'abri de jardin existent	54,18 m2
PC 014 287 15 P 005	03/08/2015	Mairie de Frénouville Restaurant Scolaire	rue Morin Ruffier	AB 102	Agrandissement cantine SDF	116 m2
PC 014 287 15 P 006	21/10/2015	Mr THEVENOT	17 rue Fred Scamaroni	AC 47 278 m2	Extension maison et Restauration existant 97 m2, création 124 m2	221 m2